

# la revue d'histoire du bas saint-laurent

## *sommaire*

- |                            |  |
|----------------------------|--|
| Noël Bélanger:             | Des lecteurs actifs  |
| Mario Pelletier:           | Commentaire  |
| Nive Voisine:              | "Les élections ne se gagnent pas avec des prières"         |
| Gilles Lamontagne:         | Le rocher Percé vu et imaginé par André Breton             |
| André-A. Gauvin:           | Les recherches généalogiques dans le Bas Saint-Laurent     |
| Léo Bérubé:                | Fondation d'un monastère de Carmélites à Rimouski, en 1875 |
| Guy Massicotte:            | De la promotion sociale aux conflits sociaux               |
| Antonio Lechasseur:        | Soumission et dissidence religieuse à Rimouski             |
| Louise Sauvageau-Lelièvre: | L'histoire nationale obligatoire au Secondaire             |
| Antonio Lechasseur:        | De l'actualité à l'histoire                                |

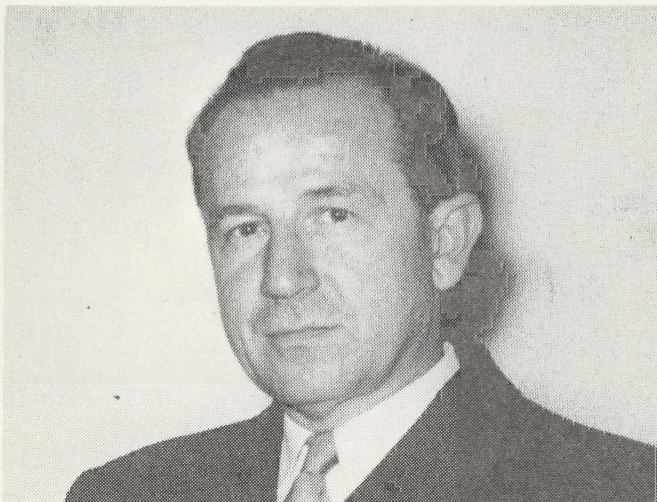
## DE L'ACTUALITE A L'HISTOIRE

La rédaction de la Revue innove. Une nouvelle chronique - de l'Actualité à l'Histoire - voit le jour. Elle a pour but principal de retenir des faits et des événements (politiques, économiques, religieux et culturels) de l'actualité régionale pour les transmettre à l'histoire de demain. Bien que limitée en espace, ces pages d'actualité tenteront de cerner l'essentiel des événements qui se produiront ou qui auront une incidence sur la scène bas-laurentienne. Nous serons heureux de recueillir vos commentaires et vos suggestions si vous nous les faites parvenir.



### MARS 1975

Rimouski est la ville hôte des deuxième Jeux d'Hiver du Québec, tenus pour la première fois l'an dernier à Saint-Georges de Beauce. Cet événement revêt un caractère très spécial tant par le nombre de visiteurs et de sportifs attendus de tous les coins de la province, que par le nombre de bénévoles qui y travaillent.



### DECEMBRE 1974

Décès du docteur Herman Gauthier, le 15 décembre. Figure importante du monde médical, il milite sur la scène régionale pendant trente ans. Travailleur acharné, luttant contre la tuberculose, il fut pendant plusieurs années directeur du sanatorium St-Georges de Mont-Joli en plus d'être extrêmement actif sur la scène sociale. Le docteur Gauthier est une figure à inscrire aux annales de notre histoire régionale.

## LA SOCIETE D'HISTOIRE DU BAS SAINT-LAURENT

### ADMINISTRATION:

**Jean-Yves Leblond**  
Président  
**Antonio Lechasseur**  
Vice-président  
**Marie-Ange Caron**  
Secrétaire-trésorière  
**Valérie Brillant**  
**Omer Brazeau**  
**André Michaud**  
Directeurs

### REDACTION DE LA REVUE:

**Noël Bélanger**  
Rédacteur-en-chef  
**Lisette Morin**  
Secrétaire à la rédaction  
**Gérard Lacombe**  
Secrétaire-trésorier  
**Normand Plourde**  
Publicitaire

### DEPOT LEGAL:

Bibliothèque nationale du Québec

### RENSEIGNEMENTS GENERAUX:

La Société d'Histoire du Bas Saint-Laurent a été fondée en 1971. Son objectif principal est de colliger et de conserver la documentation qui peut servir à faire connaître notre histoire régionale. On peut devenir membre de la Société à divers titres (voir le bulletin d'abonnement à la dernière page de la revue) mais tout membre dont la cotisation est en règle reçoit automatiquement la revue publiée trois fois l'an par la Société.

Pour tout renseignement on communique à l'adresse suivante:

**La Société d'Histoire du Bas Saint-Laurent**  
**Collège de Rimouski**  
**60 ouest, rue de l'Evêché**  
**Rimouski, Qué.**

## COMMENTAIRE

Monsieur Mario Pelletier, ancien élève du Séminaire de Rimouski et actuel résident de Hull, a été heureux de retrouver un peu de son "pays natal" en lisant l'article de Nive Voisine dans le numéro de décembre 1974. Voici un extrait du commentaire qu'il nous envoyait récemment et pour lequel nous l'en remercions vivement.

[N.D.L.R.]



## CHACUN SON OPINION

"J'ai été fort intéressé par la naissance de votre revue, d'une part parce qu'elle traite de ma région natale et, d'autre part, parce qu'elle réunit souvent des noms que je connaissais bien. Dans votre dernier numéro, entre autres, l'article de Monsieur Voisine sur Grey Owl a retenu particulièrement mon attention, parce qu'il s'agit là d'un personnage quasi mythique pour moi. Vous savez sans doute que je suis originaire de Squatec. Or j'ai entendu parler de Grey Owl dès ma tendre enfance. Mon père, qui était garde-forestier et qui connaissait les lacs et forêts du Témiscouata comme sa poche, a souvent fait allusion à ce "Sauvage qui écrivait des livres" et qui campait avec ses castors dans la région du lac Auclair. J'ai été longtemps impressionné, fasciné même, à l'évocation de ce "Sauvage qui écrivait" perdu au fond des bois. Puis, l'enfance s'en allant, j'ai fini par ranger ce personnage avec les faits et gestes, plus ou moins légendaires, de ce coin de pays et que rapportait gaiement mon père le soir, entre deux platées de crêpes... jusqu'au jour où je suis tombé par hasard sur une biographie de ce fameux Hibou-Gris. Je travaillais alors au ministère des Affaires Indiennes, à Ottawa. J'ai ainsi appris que ce personnage n'était pas légendaire et que, même s'il ne s'agissait que d'un Anglais "amérindianisé", il avait vraiment parcouru les forêts du Témiscouata avec une femme qui, elle, était une Indienne authentique. Mon père étant mort à cette époque, j'ai quand même pu interroger et enregistrer un de mes oncles, qui demeure à Cabano. Celui-ci m'a relaté plusieurs souvenirs précis qu'il avait gardés de Grey Owl et de sa compagne Anahareo, lorsqu'ils campaient sur les bords du lac Témiscouata. Il paraît, entre autres, que plusieurs jeunes gens de Cabano auraient voulu conter fleurette à la "belle Sauvagesse", mais que la taille imposante et l'allure digne de Grey Owl leur imposaient le respect."



## EDITORIAL

## Des lecteurs actifs

C'est avec joie et enthousiasme que nous retrouvons nos lecteurs au seuil de la deuxième année de l'existence de notre revue. L'accueil accordé aux trois premiers numéros se traduit concrètement par leur épuisement presque complet. A l'avenir, il faudra tirer à 1500 exemplaires. Voilà un signe d'intérêt assez éloquent. Dans le numéro de décembre dernier, nous invitons les lecteurs à nous communiquer leurs réactions. Nous en avons reçu quelques-unes qui mettaient en cause l'efficacité du service d'expédition, le traitement typographique de quelques articles, le manque d'illustration, etc. Nous admettons volontiers la pertinence de ces remarques qui vont nous aider à améliorer notre produit.

D'autres suggestions sont venues, qui visaient à augmenter le nombre de parutions ou à assurer à la revue diverses formes de collaboration. Dans cette perspective, on notera sans doute avec satisfaction une première contribution de nature à répondre aux préoccupations des amateurs de généalogie. Pour leur part, les littéraires seront ravis de retrouver l'arrière-plan historique et géographique d'une oeuvre majeure du poète André Breton. Le rayonnement de notre revue nous vaut même l'honneur de la collaboration d'un membre de la société historique de Québec. Quant aux collaborateurs réguliers - ces piliers de la revue -, leur studieuse fidélité nous rappelle la disponibilité rassurante des amis sur lesquels on peut toujours compter.

Pour atteindre le double but que nous nous sommes fixé - servir la pédagogie et répondre aux attentes légitimes du grand public -, nous avons toujours besoin de bénévoles pour appuyer ceux qui veulent une équipe diversifiée et représentative du milieu touché par la revue. Ce qu'il nous faut, ce sont des lecteurs actifs, capables de susciter un abonnement dans le voisinage [pensons au résultat: un tirage doublé!], de proposer un article [si modeste soit-il], de signaler l'existence d'un fonds d'archives ou de photographies, etc. A ce moment-là nous comprendrons que la revue est vraiment devenue, pour vous comme pour nous, un élément important dans notre vie collective, parce qu'elle contribue à nous faire retrouver nos racines profondes et notre appartenance à un milieu que nous aimons, parce que nous le connaissons mieux.

Noël Bélanger  
Rédacteur-en-chef

“La pensée poétique pour rester ce qu'elle doit être, conductrice d'électricité mentale, il faut avant tout qu'elle se charge en milieu isolé.” (1)



Le cinquantenaire de la parution du Premier Manifeste du Surréalisme suscite un peu partout dans le monde, comme il fallait s'y attendre, des commémorations diverses: expositions, conférences, rééditions, articles... Si surprenant que cela puisse paraître à première vue, notre région a au moins une bonne raison de s'associer à la célébration de cet événement. C'est à Percé, en effet, que le chef de file du Surréalisme a rédigé la première partie d'Arcane 17, un livre clé qui se présente

Cette carte représente une jeune fille agenouillée au bord d'un ruisseau; au-dessus de sa tête, des étoiles figurent les planètes les plus anciennement connues au centre desquelles apparaît l'étoile "majeure". De sa main droite, la jeune fille verse dans le ruisseau l'essence active (animus) contenue dans un vase d'or; de la gauche, elle verse l'essence passive (anima) que contient un vase d'argent. Enfin, on aperçoit un arbre à droite et à gauche une fleur sur laquelle s'est posé un papillon (ou un oiseau?).



# vu et imaginé par André Breton

## LE ROCHER PERCÉ

comme une méditation poétique sur l'amour, l'art et la liberté, les grandes questions sur lesquelles il avait pris agressivement position dans le Premier Manifeste. [2]

On sait qu'en 1941, la guerre conduisit Breton à New York où il collabora à la "Voix de l'Amérique". Il y joua un rôle mineur qui ne doit pourtant pas faire oublier son activité surréaliste, c'est-à-dire sa façon à lui de mener le combat de la Résistance. Au nombre de ces activités,

il faut mentionner la fondation, en collaboration avec Marcel Duchamp, Max Ernst et David Hare, de la revue V V V [3]; la conférence aux étudiants de Yale sur la "Situation du Surréalisme entre les deux guerres"; L'organisation, en collaboration avec Marcel Duchamp, de l'exposition internationale du Surréalisme en 1942, à New York, à la demande et au profit d'une oeuvre d'assistance aux prisonniers; enfin, à l'automne de 1944, la rédaction d'Arcane

17 au cours d'un séjour de deux mois au Canada.

Dans ses Entretiens, Breton confie à André Parinaud.

La nouvelle de la libération de Paris m'atteint au Canada devant la mer. Les sentiments qu'elle m'inspire s'expriment dans les premières pages du livre que je viens tout juste d'entreprendre et qui s'appellera Arcane 17. [4]



Le livre en question, long d'à peine cent-vingt pages, se termine par les indications suivantes: "20 août - 20 octobre 1944. Percé - Sainte-Agathe" [p. 121]. Effectivement, l'image de l'île Bonaventure et du rocher Percé domine le premier volet du diptyque qu'est Arcane 17, alors que le cadre du deuxième volet, la forêt et le lac d'où surgit Mélusine, a été inspiré à Breton par son séjour dans les Laurentides. [5]

Venons-en donc à la première partie du livre, celle qui nous intéresse ici, pour y relever d'abord toute une série de détails et de notations plus ou moins descriptives qui révèlent l'acuité du regard que Breton a porté sur la réalité physique du village de Percé, à commencer par les barils jaunes ou rouges dont les pêcheurs se servaient pour fabriquer des flotteurs surmontés d'un drapeau noir, jusqu'aux visons bruns ou blancs aperçus dans un élevage non loin du village, en passant par le paquet de tabac sur lequel il a lu "Alouette, tabac à fumer naturel" [p. 10] marque qui, "mise au goût du jour" donne "Alouette, gentille alouette - Alouette, je te fumerai". [6] Les rares automobiles que Breton a pu voir circuler lui sont apparues comme des "chars poussifs" ne reprenant "un peu d'assurance qu'à la traversée de ponts couverts d'un autre âge" [p. 9]. [7] Plus loin, le fou de Bassan "à la tête safranée, son oeil double émeraude entre deux accollements de ses ailes blanches effilées de noir" [p. 10] est soigneusement différencié du goéland "à ailes gris perle". Breton a par ailleurs remarqué que contrairement au goéland, le fou de Bassan "ne se montre pas sur la côte de Percé pour participer au dépeçage des morues à l'heure du retour des pêcheurs" [p. 11]. Il note aussi "cette ligne pointillée à peine sinuose au ras de l'eau que chaque jour reprennent à la file les chercheurs d'agates..." [p. 33] avant de faire état, parce qu'il y voit une sorte de correspondance avec le nombre d'or, des dimensions du rocher reproduites par un prospectus-réclame: "280 pieds de haut à la proue, 250 pieds à l'endroit le plus large, 1,420 pieds de long... un modèle de justesse naturelle", admire-t-il [p. 34]. Enfin, le poète envie les géologues et les paléontologistes que la péninsule de la Gaspésie comble d'aise à cause des fragments et fossiles de toutes sortes qu'elle leur offre, notamment les trilobites dont la splendeur des couleurs "distance au possible les plaques les mieux ouvragées du Cap du Bénin" [Nigéria] [p. 36].

On le voit, l'auteur d'Arcane 17 fut tout le contraire d'un touriste pressé ou distrait. Par contre, si son interprétation de certaines réalités sociales, politiques et religieuses est susceptible d'ap-

paraître aux uns prophétique, elle risque d'être considérée par d'autres comme étant parfois un peu trop schématique. Qu'on en juge plutôt.

D'abord, la population de la Gaspésie a donné à Breton l'impression qu'elle vivait "sur un statut particulier" [sic], un peu en marge de l'histoire

du fait qu'incorporée à un dominion anglais elle a gardé de la France, non seulement la langue où se sont établis toutes sortes d'anachronismes, mais aussi l'empreinte profonde des mœurs [p. 8].

Tout en souhaitant que le débarquement des Canadiens français en Normandie aide à rétablir un contact interrompu depuis deux siècles, Breton, après avoir observé que si les francophones qui composent cette population

montrent par leurs gestes et leurs propos qu'ils n'ont jamais pu dépasser tout à fait un stade où leur aventure propre, en tant que groupe, se brouille pour se confondre tant bien que mal avec une autre [p. 8-9]

n'en conclut pas moins que "leur intégration au sein de la communauté anglaise se montre des plus illusoirs" [p. 9].

De son passage à Québec, en route pour Sainte-Agathe, Breton n'a retenu que l'indigence frisant le misérabilisme des librairies de la ville. A l'en croire, l'Eglise catholique, "dont l'influence est toute-puissante au Québec" [p. 9], empêche la diffusion de tout ce qui n'est pas littérature édifiante, de sorte que jugeant d'après les titres qu'il a vus alignés sur les rayons des librairies visitées, il en déduit qu'au Québec, en 1944,

le théâtre classique est pratiquement réduit à Esther et à Polyeucte qui s'offrent en hautes piles..., le dix-huitième siècle semble ne pas avoir eu lieu, Hugo est introuvable [p. 9].

Quand aux journaux, il note l'espèce d'inconscience avec laquelle ils relatent en termes volontiers apocalyptiques les réalités de la guerre en alternance, dans une même page, avec des recettes de cuisine, par exemple celle de "rouleaux aux bleuets", expression qu'il traduit aussitôt: "ces mots déguisent simplement la tarte aux myrtilles" [p. 10].

L'été de 1944 n'ayant pas été favorable au tourisme, Breton en attribue d'abord assez banalement la cause au fait que "les Américains s'abstiennent, à peu d'exception près, depuis plusieurs années" [p. 9]. A cause de la guerre ou par

pur désintéressement? Il ne le précise pas. En revanche, le deuxième motif qu'il invoque pour expliquer la baisse du tourisme en 1944 ne manque pas de piquant puisqu'il est lié aux élections provinciales au cours desquelles les libéraux ont été délogés par l'Union nationale: "la redistribution de toutes les fonctions publiques [dissuade] de tout projet de vacances aussi bien les gens en place que ceux qui aspirent à leur succéder" [p. 9]. Ainsi, avant de s'enfoncer dans l'univers occulte du tarot, Breton aura frôlé les arcanes du duplessisme.

Enfin, le folklore gaspésien n'a pas échappé au poète qui intègre à son texte [p. 31] l'histoire de l'ogre qui habitait jadis dans l'île Bonaventure et qui, d'une enjambée, franchissait le bras de mer le séparant de la côte pour aller y enlever femmes et jeunes filles dont il emplissait ses poches. De retour dans l'île, après les avoir dévorées, il lavait tranquillement son linge à grande eau et le mettait à sécher sur les falaises dans les cavités desquelles se blottissaient, comme ils continuent de le faire, des milliers d'oiseaux de mer. L'imagination populaire aurait, selon l'interprétation de Breton, inventé cette belle légende pour

mieux rendre compte de la persistance accusatrice et rayonnante des maculations de la roche, des efforts surhumains et de la prodigieuse quantité de mousse et de savon en perpétuel rejaillissement figurée par ces plumages blancs qui ont été impuissants à les faire disparaître [p. 32].

Se référant ensuite à la guerre qui vient de prendre fin et aux règlements de comptes qu'elle laisse présager, il commente: "Quelle lessive non moins laborieuse parviendra à effacer de l'esprit des hommes les grandes cicatrices et les souvenirs lancinants de ces temps de haine" [p. 32]. La déréalisation de l'île Bonaventure que Breton emprunte à l'imagination populaire et qu'il fait sienne pour traduire poétiquement la profonde aspiration de l'humanité à une paix enfin durable, rejoint une manière de forcer l'inspiration dont les Surréalistes ont appris les secrets de Dali surtout. Dans Situation surréaliste de l'objet, Breton cite longuement la définition de la paranoïa-critique formulée par le peintre des montres molles et qui, pour l'essentiel, se résume à ceci: "Méthode spontanée de connaissance irrationnelle basée sur l'objectivation critique et systématique des associations et interprétations délirantes". [8] En transposant sur le plan poétique une méthode conçue pour l'expression plastique, Breton se transforme en visionnaire; il met en branle un

processus déréalisateur qui va lui permettre de dissoudre Percé dans le mystère de l'arcane et du mythe.

Dès les premières lignes, la "paranoïa" se révèle: "Dans le rêve d'Elisa, cette vieille gitane qui voulait m'embrasser et que je fuyais, mais c'était l'île Bonaventure..." [9] L'évocation d'une cartomancienne, suggérée par le nom même de l'île, établit d'entrée un lien avec le titre de l'oeuvre, mais elle ne tarde pas à s'évanouir devant la configuration de l'île avec un "immense coffre rouge et noir à serrures bleues, tout juste issant de la mer" [p. 11] [10]. Pour sa part, le bruit que font au vent, la nuit, les petits drapeaux noirs plantés sur les flotteurs, par le claquement de fouet qu'il suggère, entraîne le poète dans l'espace et dans le temps. "Où va si tard le voiturier? Et l'attelage imaginaire s'engouffre dans une faille qui s'ouvre, qui va s'élargissant toujours davantage au flanc du roc..." [p. 11]. Le jour venu, les couches géologiques de la falaise de l'île lui paraissent "figurer on ne peut mieux la structure de l'édifice culturel humain" [p. 12]. De là le mystérieux fil qu'il entrevoit "sous cette terre meuble - le sol de ce rocher couronné de sapins", fil reliant les cimes de la civilisation, soit

un certain quinzième siècle à Venise ou à Sienne, un seizième élisabéthain, une seconde moitié de dix-huitième français, un début de dix-neuvième romantique allemand, un angle de vingtième russe [p. 12-13].

Cette civilisation, elle est

une [c'est Breton qui souligne] comme ce rocher au sommet duquel se pose la maison de l'homme [de la plage de Percé on n'en devine qu'une la nuit, à un point lumineux vacillant sur la mer.] Qui est-il? peu importe. Ce point lumineux concentre tout ce qui peut être commun à la vie [p. 13]. [11].

Les petits pavillons noirs des flotteurs, ainsi que les rideaux rouges aperçus aux fenêtres se détachent et prolifèrent en se déployant par milliers; ils viennent éveiller la conscience politique et sociale du poète qui déplore, au passage, "la condition humaine... ultra-lamentable que s'est faite l'homme" [p. 15] pour finalement proclamer "qu'au-dessus de l'art, de la poésie, qu'on le veuille ou non, bat aussi un drapeau tour à tour rouge et noir" [p. 16], le drapeau de la révolte et de la liberté.

Maintenant, c'est le rocher lui-même qui entre dans le champ de vision du poète. Il se présente d'abord avec ses deux parties dont la plus grande éveille "l'idée d'un vaisseau à laquelle vient se

superposer celle d'un instrument de musique de type ancien" [p. 34] alors que la seconde partie évoque "une tête à profil un peu perdu, tête d'un port altier, à lourde perruque Louis XIV" [p. 34]. Réunis, les deux blocs composent une arche de laquelle se dégage, en surimpression, la ressemblance avec "une sorte d'orgue lointain" [p. 35]; aussitôt, par association, la tête à perruque devient celle de Bach.

Avant de revenir à l'idée du vaisseau qui fut la première à le solliciter, Breton demande aux richesses géologiques qui ont forgé la splendeur du paysage gaspésien, de témoigner en faveur d'une sorte de souveraineté, d'autonomie de la nature devant l'homme qu'elle dépasse: "Il y a, dit-il, à travers tout ce qu'on foule, quelque chose qui vient de tellement plus loin que l'homme et qui va tellement plus loin aussi" [p. 36]. Cette considération le conduit ensuite, comme Montaigne et Pascal, mais dans un but évidemment différent, à rabattre la morgue de l'homme qui "se targue d'être le grand élu de la création" [p. 37] et à lui rappeler "les réserves... que les philosophes lui ont appris à faire sur les capacités de son entendement" [p. 37]. Se haussant ensuite d'un ultime degré dans sa méditation poétique, Breton observe que "la géométrie d'un temps non entièrement révolu exigerait pour s'édifier l'appel à un observateur idéal" [p. 49]. Pour la forme, il décline l'honneur et la responsabilité de se substituer lui-même à cet observateur privilégié, quitte à consentir tout à l'heure à se transformer en capitaine et en magicien; pour le moment, il affirme avec vigueur que le lieu idéal de cette observation est le Rocher Percé. Reprenant ensuite le fil, si l'on peut dire, des images qui se sont offertes précédemment à lui, notamment celles du vaisseau, du voiturier et de l'attelage fantastique, il les fusionne au creuset de son imagination pour en extraire

l'image d'une nef toujours impunément commandée. A bord tout signale le coup d'oeil infallible du capitaine, mais d'un capitaine qui serait un magicien aussi. C'est que le bâtiment, tout à l'heure dépourvu de ses agrès, semble tout à coup frété pour le plus vertigineux des voyages au long cours. [p. 49].

Des habitants de Percé ont raconté à Breton comment, l'hiver, l'eau accumulée dans les crevasses du rocher gèle et, par un effet de distension, provoque au printemps des éboulis "de trois cents tonnes environ" [p. 50] et qu'à ce rythme, le rocher mettra des milliers d'années à disparaître dans la mer. Il n'en fallait pas plus pour que Breton attribue

à ces blocs de glace la "vertu de mettre l'énorme bâtiment en marche, de la pourvoir de moteurs dont la puissance soit en rapport avec le très lent et pourtant très sensible processus de désagrégation qu'il subit" [p. 50]. Comment alors ne pas admettre qu'à bord d'un pareil vaisseau

on a plus que le temps de voir naître et mourir une ville comme Paris où les coups de feu retentissent en ce moment jusqu'à l'intérieur de Notre-Dame, dont la grande rosace se retourne. Et voici que cette grande rosace vire et vire dans le rocher [p. 50].

Sur cette lancée, la méditation du poète devient proprement inépuisable et sa vision positivement éblouissante. Franchissant le rideau de l'opacité [12], le vaisseau se retrouve au pays d'une sorcière dépitée de ne pouvoir tout mettre en miettes et qui, "chaque fois qu'elle sort, enferme à double tour la petite fille qui a la garde de son harfang" [p. 51]. [13]. La petite fille gagne peu à peu la confiance de l'oiseau qui, en échange de la liberté, donne à l'enfant le pouvoir d'allumer partout, à l'aide d'une paille enchantée, "un oeil étincelant et fixe pareil au sien" [p. 50]. Dès lors, "tout... se met non seulement à regarder, mais à faire de la lumière" [p. 52]. Le balai de la sorcière s'en trouve" transformé en une aigrette qui fait la roue sur toute l'étendue du rocher" [p. 53] lui-même devenu entièrement transparente: "la grande malédiction est levée" [p. 54]! Et la première partie du livre s'achève sur un gros plan du rocher, nouvelle arche après un nouveau déluge, celui d'une guerre mondiale:

Pourtant, cette arche demeure, que ne puis-je la faire voir à tous, elle est chargée de toute la fragilité mais aussi de toute la magnificence du don humain. Enchassée dans son merveilleux iceberg de pierre de lune, elle est mue par trois hélices de verre qui sont l'amour, mais tel qu'entre deux êtres il s'élève à l'invulnérable, l'art mais seulement l'art parvenu à ses plus hautes instances et la lutte à outrance pour la liberté. A l'observer plus distraitement du rivage, le Rocher Percé n'est ailé que de ses oiseaux [p. 56-57].

Et voilà comment, par un de ces hasards "objectifs" qui jalonnent l'aventure surréaliste, Percé, pour son honneur et son immortalité, a rencontré son poète, l'un des plus grands de notre siècle.

Gilles Lamontagne  
Université du Québec à Rimouski.

réf: —————>

(1) André Breton, **Arcane 17**, Paris, Union générale d'Éditions, coll. 10-18, 1965, p. 8. C'est Breton qui souligne. A moins d'indication contraire, les citations renvoient à cette édition.

(2) “[**Arcane 17**] ramasse autour de l'arcane et du rocher Percé toutes les tendances diffuses dans le Surréalisme” (Michel Beaujour, “André Breton ou la transparence”, p. 172). Le livre emprunte son titre à la 17<sup>e</sup> carte du jeu de tarots qui en compte 78 et dont se servent les cartomanciens pour prédire l'avenir. Cette carte représente une jeune fille agenouillée au bord d'un ruisseau; au-dessus de sa tête, des étoiles figurent les planètes les plus anciennement connues au centre desquelles apparaît l'étoile “majeure”. De sa main droite, la jeune fille verse dans le ruisseau l'essence active (animus) contenue dans un vase d'or; de la gauche, elle verse l'essence passive (anima) que contient un vase d'argent. Enfin, on aperçoit un arbre à droite et à gauche une fleur sur laquelle s'est posé un papillon (ou un oiseau?). Dans la deuxième partie de son livre, Breton interprète poétiquement cette allégorie de l'espérance tout en la rattachant au mythe d'Osiris, le dieu égyptien du recommencement de toutes choses.

(3) “Qu'il me suffise de dire que ce titre: **Triple V**, je l'avais justifié ainsi: “V V V: c'est-à-dire V V V (on se souvient que cette lettre V, à laquelle on attribuait le sens de victoire, on la formait alors en écartant les doigts), **Triple V**, c'est-à-dire non seulement V comme voeu - et énergie - de retour à un monde habitable et pensable, victoire sur les forces de régression et de mort déchainées actuellement sur la terre mais double V, c'est-à-dire V au-delà de cette première victoire, V sur ce qui tend à perpétuer l'asservissement de l'homme par l'homme et au-delà de ce W, de cette double victoire, V encore sur tout ce qui s'oppose à l'émancipation de l'esprit, dont la libération de l'homme est la condition préalable”. (André Breton, **Entretiens** (1913-1952) avec André Parinaud, Paris, Gallimard, 1952, p. 197).

(4) **Ibid.**, p. 198.

(5) Comment ne pas reconnaître dans le passage suivant, par exemple, qui ouvre la deuxième partie, l'évocation du paysage si typiquement laurentien avec le jeu de ses couleurs en automne: “... une colline boisée qui ondule par vagues selon une partition dont tous les accords se règlent et se répercutent sur ceux de la capucine en fleurs. Des coupes auraient été pratiquées pour livrer ces pentes au ski, c'est du moins tout ce que veut retenir l'interprétation profane...” (p. 59). Mélusine est un personnage de la légende médiévale qu'une faute condamne à devenir tous les samedis femme-serpent. Dans le livre de Breton, Mélusine est le symbole de la femme “grande victime des entreprises militaires” (p. 60) et, d'une manière plus générale, du chauvinisme masculin.

(6) Vers 1925, Eluard et Benjamin Péret s'étaient amusés, eux, à “mettre au goût du jour” 150 proverbes. Voici quelques exemples des résultats de cet exercice: “Quand la raison n'est pas là, les souris dansent; Un albinos ne fait pas le printemps; Il faut battre sa mère pendant qu'elle est jeune; Une maîtresse en attire une autre, etc...” (Cf. Eluard, **Oeuvres complètes**, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1968, t. I, pp. 153-162).

(7) C'est Breton qui souligne.

(8) Breton, **Manifestes du Surréalisme**, Paris, J.-J. Pauvert, 1965, p. 328. Dans **Comment on devient Dali**, les aveux inavouables de Salvador Dali, récit présenté par André Parinaud, Paris, Laffont, 1973, Dali précise et commente avec insistance sa fameuse méthode: “L'univers qui nous entoure n'est qu'une projection de notre paranoïa, une image agrandie du monde que nous portons en nous; je pense que l'objet que notre regard isole du réel ou que nous inventons est une pure expression de notre délire cristallisé” (p. 175); “L'intelligence et l'imagination n'inventent rien. Elles se souviennent en déchiffrant. Leur rôle n'est pas de réinventer le réel mais de diminuer la distance entre les choses...” (p. 182), etc.

La méthode de Dali s'inscrit elle-même dans une tradition d'efforts et d'expériences tentés par les artistes pour solliciter l'imaginaire. Par exemple, Protogène de Rhodes, ne parvenant pas à reproduire la gueule écumante d'un chien, jeta une éponge sur son tableau; “l'éponge déposa les couleurs dont elle était chargée de la façon même qu'il avait vainement cherchée, et le hasard fabriqua de la nature dans un tableau”. (Pline l'Ancien cité par Marcel Jean, **Histoire de la peinture surréaliste**, Paris, Seuil, 1959, p. 23.) De son côté, Léonard de Vinci, dans son **Traité de la peinture** donne ces conseils pré-daliniens: “Je ne manquerai pas de dire, parmi ces préceptes, une nouvelle invention de théorie, bien qu'elle paraisse mesquine et presque ridicule, car elle est très propre et utile à disposer l'esprit à de variées inventions. Voici ce que c'est: si tu regardes certains murs imbriqués de taches et faits de pierres mélangées et que tu aies à inventer quelque site, tu pourras voir sur ce mur la similitude de divers pays, avec leurs montagnes, leurs fleuves, leurs rochers, les arbres, les landes, les grandes vallées, les collines en divers aspects; tu pourras y voir des batailles et des mouvements vifs de figure, et d'étranges airs de visage, des costumes et mille autres choses que tu réduiras en bonne et intègre forme... J'ai déjà vu des nuages et des vieux murs qui m'ont donné de belles et variées inventions, et ces duperies, quoique privées en elles-mêmes de toute perfection d'aucun membre, ne manquaient pas de perfection dans leurs mouvements et autres actions”. [**Ibid.**].

(9) Elisa fut la 3<sup>e</sup> femme de Breton. Il la rencontra à New York en 1943; elle sera sa compagne jusqu'à sa



mort en 1966. C'est elle qui inspira au poète la féminisation de l'univers si ardemment souhaitée dans **Arcane 17**.

(10) L'image du coffre revient dans la deuxième partie du livre (p. 97-98). N'est-elle pas reliée au coffre dans lequel Osiris, assassiné par son frère jaloux, fut déposé par ce dernier et jeté dans le Nil?

(11) Souvent, dans ses écrits, Breton évoque ce qu'il appelle volontiers le "point suprême" comme par exemple, dans le **Second Manifeste**: "Tout porte à croire qu'il existe un certain point de l'esprit d'où la vie et la mort, le réel et l'imaginaire, le passé et le futur, le communicable et l'incommunicable, le haut et le bas cessent d'être perçus contradictoirement. Or, c'est en vain qu'on chercherait à l'activité surréaliste un autre mobile que l'espoir de détermination de ce point". [**Manifestes du Surréalisme**, Ed. Pauvert, p. 154). N'est-ce pas cet espoir que symbolise aussi l'étoile "majeure" de l'arcane 17?

(12) "La grande ennemie de l'homme est l'opacité. Cette opacité est en dehors de lui et elle est surtout en lui, où l'entretiennent les opinions conventionnelles de toutes sortes de défenses suspectes" (p. 36).

(13) Le harfang est une chouette blanche de l'arctique. Quant à la petite fille dont il est ici question, elle va, dans la 2e partie du livre, se confondre avec Mélusine et Isis, l'épouse d'Osiris qui ressuscita ce dernier. Ces trois évocations kaléidoscopiques de la jeune fille figurant sur la 17e lame du tarot et derrière lesquelles se profile Elisa, la femme de Breton, finiront par se cristalliser dans l'image de la femme-enfant sur laquelle "le temps n'a pas de prise" (p. 67) et que Breton a choisie "non pour l'opposer à l'autre femme, mais parce qu'en elle et seulement en elle (lui) semble résider à l'état de transparence absolue l'autre (c'est Breton qui souligne) prisme de vision dont on refuse obstinément de tenir compte, parce qu'il obéit à des lois bien différentes dont le despotisme masculin doit empêcher à tout prix la divulgation" (p. 69).

Diverses maisons de commerce ou d'affaires ont appuyé financièrement la publication de **la Revue d'Histoire du Bas Saint-Laurent**. Nous tenons à les remercier. Ce sont:

L'hebdo "Progrès-Echo"  
Construction J.R.L. Limitée  
Maurice DeChamplain  
Gaston Martin, architecte  
Donald Boucher  
Jos Huppé et Fils Inc.



Mgr Charles-Alphonse Carbonneau, p.a.

## recherches généalogiques dans le bas saint-laurent

Dans la livraison de décembre dernier, la Rédaction de cette Revue a lancé un appel en faveur d'une chronique généalogique, qui répondrait au désir d'un certain nombre de lecteurs. Cet appel mérite une réponse. La généalogie, non seulement a droit de cité dans la petite histoire des peuples, mais aussi, pour ce qui est de notre coin de pays, elle a, depuis un siècle au moins, conquis sa place au soleil. Notre région en effet a fourni sa large part dans la recherche généalogique et elle n'a rien à envier aux autres en ce domaine... sauf peut-être de ne pas avoir encore sa propre société de généalogie, comme Québec et Montréal.

### • les devanciers

Rappelons que le premier grand ouvrage de généalogie au Canada, unique au monde d'ailleurs, et qui a imprimé un grand élan à cette branche de l'histoire, est l'oeuvre de Mgr Cyprien Tanguay, qui, ayant été curé de Rimouski de 1850 à 1859, est un peu l'un des nôtres. En 1865, il quitte le ministère paroissial et se consacre aux recherches historiques et généalogiques. Son **Dictionnaire généalogique**, en 7 volumes, parut entre 1871 et 1890. Je ne serais pas surpris d'apprendre que les travaux de compilation qui ont abouti à son grand ouvrage, il les ait déjà commencés à Rimouski, au temps de sa cure.

Un mérite de l'ouvrage de Mgr Tanguay qui, à mon avis, n'a pas été assez souligné, c'est d'avoir démocratisé la généalogie. Jusqu'à lui, seuls les aristocrates et les hommes de quelque célébrité avaient droit à des études généalogiques, telle cette **Histoire des Grandes Familles françaises au Canada**, de l'abbé Daniel, parue à Montréal en 1867. Dans l'oeuvre de Mgr Tanguay, aucune ségrégation: le plus humble colon y figure au même titre que les "gros bonnets". La seule préséance est d'ordre alphabétique. Pour plus ample informé sur Mgr Tanguay et son oeuvre, on lira ou relira l'étude fort intéressante de M. Guy Massicotte parue dans le numéro de juin dernier de notre Revue d'histoire.

En second lieu, se place l'ouvrage de l'abbé Adolphe Michaud: **Généalogie des familles de Rivière-Ouelle, de 1685 à 1900**. Un fort volume de 705 pages, sans compter 60 pages d'introduction. Outre que Rivière-Ouelle est aux portes du Bas-St-Laurent, cette belle paroisse, tricentenaire bientôt, a fourni à notre région un grand nombre de colons. Ainsi, la plupart des Rimouskois de vieille souche se rattachent-ils à Rivière-Ouelle par un ancêtre ou l'autre. Ce livre est donc précieux pour nos chercheurs. Les erreurs y sont peu fréquentes, car l'abbé Michaud, se bornant aux registres d'une paroisse, a pu oeuvrer plus à loisir et dans de meilleures conditions de travail. En 1902, la maladie força M. Michaud à quitter Rivière-Ouelle. Ce qui mit un point final à son ouvrage, lequel sera publié à Québec en 1908.

L'ouvrage comporte la mention des mariages célébrés à Rivière-Ouelle jusqu'à 1900, mais aussi des baptêmes depuis 1700, ce qui a son importance; les décès ont été omis, pour ne pas alourdir encore la matière. Cependant, bienveillante attention de l'auteur, celui-ci, chaque fois que l'occasion s'y prêtait, a noté les mariages de gens de Rivière-Ouelle célébrés dans les paroisses voisines; de même, se référant à Tanguay, il a le plus possible, fourni la filiation jusqu'au premier ancêtre au Canada, avantage pour ceux qui ne possèdent pas Tanguay. La présentation, inspirée de Tanguay, est bonne et claire,

sauf que, pour les noms très répandus à Rivière-Ouelle, il faut parfois parcourir attentivement plusieurs pages pour passer d'une génération à l'autre. En résumé, un excellent ouvrage, de première importance pour tout chercheur, mais qu'on ne trouve plus que d'occasion. Signalons en passant que l'abbé Armand Proulx a publié un **Répertoire des mariages de Rivière-Ouelle [1900-1970]**, prolongeant ainsi l'oeuvre de l'abbé Michaud jusqu'à nos jours.

L'ouvrage éminemment de chez nous et pour chez nous, c'est sans contredit celui de Mgr C.-A. Carbonneau: **Tableau généalogique des mariages célébrés dans le diocèse de Rimouski [1701-1925]**, 5 vols, Rimouski, 1936. Chs-Alphonse Carbonneau, né à Berthier-en-Bas en 1847, fut membre du Barreau de Québec avant d'entrer au Grand Séminaire de Rimouski et d'être ordonné prêtre pour notre diocèse en 1877. Il fut curé de plusieurs paroisses et, vu ses connaissances du droit et autres qualités, il se vit confier une foule de fonctions et délégations pour l'ensemble du diocèse, depuis l'autorisation d'accorder des dispenses de bans jusqu'à la haute charge d'Administrateur apostolique du diocèse. Ces divers ministères, qui l'amènèrent fréquemment dans tous les coins du diocèse eurent-ils une influence sur le projet quelque peu audacieux auquel il travailla pendant quarante ans?

"Curieux du passé, écrit Mgr Courchesne dans la préface de l'ouvrage, soucieux d'en relever les traces selon des lignes où il pourrait se reprendre dans tous les intervalles que lui laisserait son ministère et aux moments où un assez pauvre estomac lui permettrait de saisir la plume, il choisit de continuer l'oeuvre de Mgr Tanguay, du même pays que lui et dont l'exemple dut agir sur lui."

Projet quelque peu audacieux, ai-je écrit, puisqu'il s'étendait à environ 75 paroisses et couvrirait pour les plus anciennes plus de 200 ans. Mais il l'aborda de façon réaliste en laissant de côté non seulement les décès, comme l'avait fait l'abbé Michaud pour Rivière-Ouelle, mais aussi les baptêmes; et il s'en tient aux mariages célébrés dans le diocèse de Rimouski, tel que limité depuis 1922. Peu bavard, il ne dit pas, dans son **Avertissement**, pourquoi il n'a pas inclus le diocèse de Gaspé, qui jusqu'à 1922 était une part de Rimouski, ni pourquoi il a fait une exception pour les paroisses de Cap-Chat et de Ste-Anne-des-Monts. Aucune note biographique en marge du sujet; les seules notes, peu nombreuses et les plus brèves possible, servent soit à signaler une altération de nom ou de prénom, ou une filiation probable, soit à indiquer la référence à Tanguay ou à Michaud.

La qualité particulière de cet ouvrage, c'est sa présentation qui accuse un progrès sur les précédents: non seulement la typographie nette et claire et la mise en page aérée, mais surtout une méthode de

classification perfectionnée par l'auteur, que la plupart des généalogistes ont adoptée par la suite et qui rend plus facile le passage d'une génération à l'autre.

D'une rare constance, Mgr Carbonneau retouchait encore son oeuvre quelques semaines avant sa mort, survenue à la fin de sa 89e année. Auparavant il avait confié au Séminaire de Rimouski, où il s'était retiré, le soin de la publier; mais il n'eut pas la satisfaction de la voir sortie des presses.

En conclusion de la préface, Mgr Courchesne écrit: "Cet ouvrage spécial vaut le prix qu'on y mettra et bien davantage. En y faisant à l'occasion des recherches, je suis certain qu'on louera la mémoire d'un travailleur soucieux comme Tanguay de la noble pureté des familles dont on descend, et que, ceux de ma génération disparus, tel jeune prêtre d'aujourd'hui ou tel groupe de jeunes - car ce sont là besognes à faire en collaboration - concevra le dessein de continuer le tableau arrêté à l'an mil neuf cent vingt-cinq."

#### • les contemporains

Ce souhait verra-t-il un jour sa réalisation? Il est libre d'en douter. Du moins qu'il se réalise selon le large sillon creusé par ce devancier. Mais nombre de chercheurs, prêtres et laïcs, continuent d'oeuvrer, chacun à sa façon et selon ses goûts, à retracer le passé de notre petit peuple.

Signalons d'abord le travail considérable de l'abbé Patrice Gallant intitulé: **Registres de la Gaspésie [1752-1850]**, qui a paru par tranches dans les **Mémoires de la Société généalogique canadienne-française**, vols 12, 13 et 16, complétant ainsi, pour la péninsule gaspésienne le travail de Mgr Carbonneau. Un autre Acadien, M. Bona Arsenault, personnage politique bien connu, a publié, entre autres ouvrages sur l'Acadie des ancêtres: **Histoire et Généalogie des Acadiens**, Québec, 1965.

Dans un champ plus restreint, rappelons quelques monographies paroissiales qui offrent un apport généalogique assez important: **St-Edmond du Lac-au-Saumon**, par l'abbé Alex. Bouillon, 318 p., France, 1926; **Monographie de Matane**, par Mgr Antoine Gagnon, 380 p., Rimouski, Imp. Gén. 1945; **Familles de Maria et leur généalogie**, 284 p., par l'abbé Donat Paradis; **Histoire de Notre-Dame-du-Lac**, par le ch. Fortunat Blanchet, 222 p., éd. Marquis, 1969. On pourrait ajouter quelques monographies qui offrent certains éléments de généalogie: une histoire de **St-Octave de Métis** (1855-1955) et une histoire de **Bonaventure** (1760-1960), sans nom d'auteur; une autre de **Baie-des-Sables** (1869-1969), par Robert Fournier, Rimouski, 1969, etc... Cependant, nombre

de monographies paroissiales, malgré leurs mérites par ailleurs, se classent difficilement dans le rayon de la généalogie, et par conséquent dans le cadre de cet article.

Quelques ouvrages de généalogie familiale, - dite généalogie du nom ou descendante -, ont été publiés par des chercheurs de notre région: **Michel Haché-Gallant et ses descendants**, par l'abbé Patrice Gallant, Mont-Joli, 1958; **Généalogie de la famille Lepage**, par Jacqueline St-Laurent, 280 pages, Montréal, 1964; **Les Gauvin d'Amérique [1665-1965]**, par A. et D. Gauvin, 120 p., Québec, 1966.

Certains chercheurs sérieux, tel M. Charles-Edouard Vézina de Matane, n'ont encore rien publié. Cette chronique qu'offre la **Revue d'Histoire du Bas-St-Laurent** pourrait être l'occasion rêvée de faire connaître le fruit de leurs travaux.

Le plus remarquable généalogiste de Rimouski, parmi les contemporains, est sûrement l'abbé André-Albert Dechamplain, qui n'a pas publié d'ouvrage, mais qui a fait paraître, dans les **Mémoires de la Société Généalogique canadienne-française**, une douzaine de communications sur divers problèmes généalogiques; il a aussi accumulé, avec méthode et esprit critique, une riche documentation qui lui permet de venir en aide aux autres. L'abbé Grégoire Rioux fait aussi un excellent travail.

Je tiens à remercier ces deux confrères pour l'aide qu'ils m'ont apportée à moi-même dans toutes mes recherches, et dans ce travail en particulier. Et je présente d'avance mes excuses pour les oublis que j'ai pu faire dans cette brève et sommaire bibliographie.

**André-A. Gauvin  
Rimouski.**

## **LE TOURISME DANS LE BAS-DU-FLEUVE**

### **Cacouna, capitale du Canada!**

“(…) Cacouna doit sa grande vogue à un Montréalais, le Dr. Campbell, de la rue Sherbrooke. Madame Campbell était bien malade! L'art était impuissant: les voyages avaient été inutiles. Le docteur résolut de faire une petite excursion avec sa femme en bas de Québec. Il s'arrêta avec elle à Cacouna; ils y passèrent l'été et Madame Campbell revint à Montréal pleine de santé et son affectueux époux tout rayonnant de joie et de bonheur. Le bruit de cette guérison se répandit au loin et fit la fortune de Cacouna. Les Cacouniais devraient élever une statue à ce mari fidèle. (...)”

(...) Beaucoup de villes auraient raison d'être jalouses du bonheur qu'il (Cacouna) a eu cet été: visite du Prince Arthur, de Sir George Cartier, de Sir Hincks, de Sir Galt. Ces deux derniers y ont passé presque toute la belle saison. J'ai suggéré à Sir Francis (Hincks) de déclarer Cacouna la capitale du Canada pendant trois mois de l'année, juin, juillet et août. Cette idée lui a souri: il m'a promis d'y penser sérieusement. Les Haut-Canadiens étaient en foule ici. Il n'y a pas eu beaucoup de bals: mais nous avons eu des **réunions**; et sous ce rapport je suis fier d'avoir à dire que Montréal a remporté la palme; les **réunions** de Lady Cartier donnaient le ton: elles étaient les plus recherchées, même pour la société anglaise.”

(3) Siméon Sérieux, “Lettres cacounaises”, **L'Opinion Publique**, 1, 39 (29 sept. 1870), p. 306.



## il y a cent ans des carmélites vivaient à rimouski

### • fondation d'un monastère de Carmélites à Rimouski en 1875

Très peu de gens savent aujourd'hui que le premier Carmel canadien a été fondé dans la ville de Rimouski, en 1875, quelques mois seulement avant celui de Montréal. Plus rares encore sont les personnes qui connaissent bien son histoire. Il s'agit, il est vrai, d'une institution qui est disparue depuis près d'un siècle et qui n'a guère laissé de trace des deux seules années de son existence,

mais le fait de sa fondation est authentiquement historique et vaut la peine d'être rappelé. Le voici dans ses principaux détails: [1]

En 1874, Marie-Antoinette Langevin, qui vivait comme une recluse à l'évêché de Rimouski, fit part à son frère Jean, l'évêque du diocèse, du dessein qu'elle avait formé d'entrer en religion et de

consacrer son avoir, qui était de quelque \$2,800.00, à l'établissement d'une communauté de moniales dans sa ville épiscopale. Mgr Langevin approuva son projet et promit de l'aider de son mieux. La recluse résolut d'abord d'aller faire son noviciat dans un monastère de Carmélites. C'est à Baltimore, dans l'Etat de Maryland, aux Etats-Unis, que se trouvait le Carmel le plus

rapproché. Elle demanda à y être admise, ce qui lui fut accordé le 22 septembre.

Mais à peine la postulante avait-elle commencé les préparatifs de son départ, que sa famille, ayant tenu conseil sur la question, intervint pour lui dire qu'elle aurait dû plutôt proposer aux Carmélites de Baltimore de venir ouvrir un noviciat à Rimouski. Ne sachant trop quoi faire, la demoiselle Langevin demanda alors à son autre frère, l'abbé Edmond, vicaire général, de prendre l'affaire en main et de la négocier avec la Prieure du Carmel, la Mère Ignace.

Avant de répondre à la proposition qui lui était faite de venir essaimer en terre canadienne, la Prieure a d'abord demandé quelque temps pour réfléchir; puis elle a voulu savoir si l'Evêque de Rimouski avait l'intention de maintenir le futur monastère dans le cas où sa soeur en sortirait pour une raison ou pour une autre, et si un terrain, avec ou sans bâtisse, était déjà acquis pour l'oeuvre. Il a été facile de répondre à la première question. Quant à celle qui avait trait à l'emplacement du monastère ou au logement de la communauté, elle défraya plus longtemps la correspondance engagée entre les deux intermédiaires.

Il importait de connaître ce qui était absolument requis comme étendue de terrain et comme habitation, et de trouver le tout dans un endroit convenable de la ville. Telle propriété, sur laquelle on avait d'abord compté, n'était plus à vendre; telle autre n'avait pas assez d'espace; telle autre encore, qui aurait pu convenir, était mal située. A la fin, Mgr Langevin trancha la difficulté en demandant aux Soeurs des Petites Ecoles de bien vouloir céder aux futures moniales la maison qu'il venait de leur prêter, trois mois plus tôt. Il l'offrit gratuitement aux Carmélites, avec un terrain d'environ un arpent carré. Cette maison, qui donnait sur la rue Saint-Jean, avait été bâtie par

Jacques Lepage, en 1856. L'Evêque l'avait achetée, en 1871, pour loger les Soeurs de la Charité.

Sitôt que la Mère Ignace apprit la nouvelle de cette générosité, elle proposa la fondation du monastère au Chapitre de sa communauté. On était alors au 11 décembre 1874. Deux jours plus tard, l'Archevêque de Baltimore en émettait le décret et désignait, pour se charger de l'affaire, quatre religieuses, soit trois professes et une converse. Cette dernière cependant dut venir comme novice de chœur parce que l'une des professes n'a pas pu se rendre à son obédience. Les fondatrices ont fait savoir à Mgr Langevin qu'elles étaient prêtes à partir aussitôt pour le Canada; mais il leur a proposé d'attendre jusque vers le mi-janvier, afin de lui laisser le temps de faire exécuter quelques transformations à l'intérieur de la maison et de compléter l'ameublement.

C'est le 12 janvier 1875 qu'elles ont quitté la Maison mère. Un ami et bienfaiteur de la Communauté, M. John Thompson, a été chargé de les accompagner jusqu'à Lévis. Nos voyageuses ne sont arrivées à destination que le 20 janvier, mais il faut dire qu'elles ont fait le trajet de Rivière-du-Loup à Rimouski en voiture à cheval. C'était quand même trop tôt pour occuper leur résidence. Comme les Soeurs des Petites Ecoles n'avaient pu l'évacuer que le 15 janvier, on y travaillait encore de plus belle. Les Carmélites durent donc demeurer à l'évêché pendant dix jours. Une fois entrées chez elles, elles auraient sans doute aimé revenir au plus tôt à la discipline claustrale dont elles étaient dispensées depuis leur départ de Baltimore; mais l'Evêque, pour leur permettre de parfaire leur installation et pour faciliter en même temps leur acclimatation, les obligea à vivre quelque temps encore en marge de la règle.

La vie monastique a commencé pour de bon le 12 mars. En cet anniversaire du jour où le pape

Grégoire XV a autorisé le culte public de sainte Thérèse, Mgr Langevin procéda à la constitution régulière du nouveau monastère et le plaça sous le patronage de cette Sainte. Assisté de son frère, l'abbé Edmond, de l'abbé Octave Simard, directeur du Grand Séminaire, et de son secrétaire, il reçut et confirma l'obédience de chacune des nouvelles religieuses, savoir: Annie Theresa Mudd, dite Soeur Joseph-du-Sacré-Coeur, comme prieure; Anna Maria Fitzpatrick, dite Soeur Michel-de-Jésus-Marie-Joseph, comme sous-prieure; Elizabeth Repig, dite Soeur Marie-de-l'Incarnation, en qualité de novice. Prenant ensuite les clefs du monastère, il en donna une à la Prieure et l'autre à la Sous-Prieure, pour indiquer qu'à partir de ce moment, le monastère se fermait à toute personne de l'extérieur.

Le noviciat de la Communauté se trouvant en même temps constitué, il fut confié à la direction de la Soeur Michel. Dès le 19 mars, Marie-Antoinette Langevin, qui avait pris une part très active au travail de l'installation, y entra comme deuxième novice, sous le nom de Soeur Thérèse-de-Jésus. Elle était particulièrement chargée, de la part de l'Evêque, d'initier les trois fondatrices à la connaissance du français, afin qu'il soit au plus tôt la seule langue en usage dans le monastère. Comme novices des premiers temps, il y eut encore Adèle Lemieux, dite Soeur Anne-de-Saint-Joseph, Joséphine Parent, dite Soeur Jean-du-Sacré-Coeur et Marie Rouleau, dite Soeur Marthe-de-la-Sainte-Croix. La Communauté comptait en plus deux Soeurs converses.

Une fois organisé, le jeune monastère ne manqua pas de connaître une certaine aisance, malgré sa pauvreté. Mgr Langevin, qui avait promis de l'aider de son mieux, ne négligea rien, tant pour le soutenir moralement que pour pourvoir à sa subsistance. Il recommanda fortement la Communauté à la sympathie et à la générosité du public, autorisa pour

elle des quêtes et des collectes de vivres à travers le diocèse et exhorta la population à acheter les ouvrages qu'elle confectionnerait pour se faire des revenus. Il a vu aussi lui-même à faire incorporer civilement le monastère sous le nom de "Les Carmélites déchaussées de Rimouski."

Mais l'ère de la sécurité et du progrès fut d'assez courte durée pour ces Religieuses. En effet, moins d'un an après la fondation du monastère, elles étaient en proie à la gêne et à toutes sortes de contrariétés. Quelle en était la cause? On a prétendu qu'elles se sont trop isolées en se faisant entourer d'une haute clôture, en l'été de 1875; il est vrai que cette clôture a pu réduire quelque peu leurs relations avec le public, mais elle n'empêchait pas les vrais bienfaiteurs de les assister dans leurs besoins. La vraie cause de leur malaise, elle se trouvait au sein même de la Communauté et elle consistait dans un manque d'adaptation.

Soit par respect pour leur sainte vocation ou par délicatesse de conscience, elles avaient cru devoir introduire dans leur maison à peu près tous les usages de leur monastère d'origine. Or certaines observances facilitées à Baltimore par le confort de la vie et la douceur du climat, devenaient très pénibles dans les conditions où elles se trouvaient, surtout en hiver. Pour obvier aux principaux inconvénients, elles auraient dû au moins s'accorder une alimentation plus substantielle et chauffer leur logis, de nuit comme de jour. En ne tenant pas compte de la rigueur de notre climat, elles se sont donc exposées à bien des ennuis, voire de grandes souffrances, et elles ont porté atteinte à leur santé.

L'hiver de 1876 fut leur première expérience d'un tel régime. Par moments, toute la Communauté était aux prises avec la grippe et se maintenait généralement dans un état de lassitude et de malaise qui tenait du désordre. Le 17 février, la Soeur

Michel, malade et surtout dégoûtée de la situation, déclara à l'aumônier, l'abbé Edmond Langevin, qu'elle n'en pouvait plus et qu'elle souhaitait pouvoir se faire relever de ses charges de sous-prieure et de maîtresse de novices pour retourner à Baltimore. Cette Religieuse, remarquable pourtant par sa force d'âme, sa piété et sa largeur de vue, se laissait aller à un tel abattement parce que la Prieure elle-même, la Soeur Joseph, abdiquait de plus en plus ses responsabilités. Aigrie sans doute par les difficultés et prise de nostalgie, celle-ci en était venue à ne plus avoir que de l'antipathie pour tout ce qui était canadien et se montrait bien pessimiste sur l'avenir du monastère.

L'abbé Langevin s'efforça de remédier à la situation en prodiguant d'abord des encouragements; puis s'adressant à la Maison mère, il lui demanda du renfort. On envoya la Soeur Juliana, celle précisément qui devait faire partie du groupe des fondatrices. Mais cette Soeur ne séjourna que trois mois à Rimouski: le 14 août 1876, sur la foi d'un certificat médical, elle obtenait la permission de retourner à Baltimore. Sur ces entrefaites, la Soeur Joseph donna sa démission comme prieure, pensant sans doute que l'Evêque en profiterait pour dissoudre le monastère. Mais au lieu de le dissoudre, il le réorganisa en nommant la Soeur Michel prieure et en confiant à la démissionnaire les charges de sous-prieure et de maîtresse des novices. La décision ne fut pas très heureuse, car en se voyant confiées à la direction de la Soeur Joseph, la plupart des novices ont demandé à sortir de la Communauté.

Au début de l'hiver 1877, comme le personnel ne se composait plus que des trois fondatrices, de la Soeur Langevin et d'une converse, la nouvelle Prieure s'est demandé s'il ne valait pas mieux transporter le Carmel à Montréal, quitte à le ramener plus tard à Rimouski si les

choses s'amélioraient. Le général de l'Ordre a toutefois ordonné de le maintenir sur place. Par bonheur, cet hiver ne fut pas rigoureux, mais les Soeurs n'ont pas moins souffert moralement, rongées qu'elles étaient par l'anxiété. A la fin d'avril, la Soeur Michel jugea qu'il était temps d'en venir à une décision sur l'avenir du Carmel. Présentant alors à l'Evêque un rapport détaillé de la situation, elle ne dissimulait pas qu'il lui paraissait très difficile, sinon impossible dans les circonstances, d'imprimer à l'institution un élan qui lui permettrait de reprendre vie et de prospérer. Mgr Langevin se contenta de lui dire qu'il fallait s'en remettre à la Providence, sans brusquer les choses.

Le 22 juin cependant, la Prieure revint à la charge en déclarant nettement cette fois que le Carmel ne pouvait plus subsister. Elle demandait donc sa dissolution à Mgr Langevin, après avoir longuement rappelé tout ce qui avait été tenté inutilement pour en asseoir solidement la fondation et en assurer le fonctionnement. On imagine facilement l'effet produit sur l'âme de l'Evêque par une telle détermination. Il en fut profondément peiné, même s'il y avait déjà quelque temps qu'il la pressentait. C'était l'effondrement des légitimes espérances qu'il avait fondées sur cette Communauté pour le bien de son diocèse. Il décréta la suppression du monastère, mais non sans défendre aux Religieuses américaines de le quitter avant d'avoir complètement réglé leurs affaires. C'est le 27 juillet qu'elles ont pu se mettre en route pour Baltimore, ayant comme compagnon de voyage l'abbé Alfred Vigeant, économiste de l'évêché. Elles étaient de retour chez elles le 2 août.

Léo Bérubé, ptre  
Archevêché de Rimouski.

(1) D'après un volumineux dossier constitué de notes et de lettres en dépôt dans les archives de l'Archevêché de Rimouski.

de la promotion régionale  
aux conflits sociaux

# un débat sur l'

Le Progrès du Golfe du 5 avril 1929 annonçait la tenue d'un référendum sur l'opportunité d'avancer l'heure pendant la période estivale. La plupart des grandes villes de l'Amérique du Nord appliquaient cette mesure. En 1923, Montréal et Québec avaient vécu un débat animé sur cette question. Le premier ministre Taschereau aurait été d'accord pour que l'ensemble de la province adopte l'heure d'été, mais une opposition s'était formée qui l'avait incité à remettre aux municipalités la décision du changement d'heure. A Montréal,

l'opposition du maire, Médéric Martin, avait empêché l'officialisation de l'heure d'été alors que plusieurs entreprises, banques, magasins, usines, appliquaient la mesure. Il en était résulté une pagaille assez comique et des affrontements politiques dignes de la comédie dell'arte. A Québec, il avait fallu deux votes au Conseil municipal, le second remporté de justesse, 7-6, par les partisans de l'avance de l'heure, après une rencontre mouvementée avec une délégation de quelque 300 citoyens, dont le libraire Garneau, porte-parole des forces d'opposition.

Une fois la coutume d'avancer l'heure au mois de mai instaurée, il ne semble pas que son renouvellement annuel fit problème. En effet, la seule trace laissée par cette modification de l'horaire, dans les journaux des années ultérieures, est un avis public de bien vouloir en tenir compte. Il reste que la mise en place de la coutume faisait problème; et le plus remarquable est sans doute le fait que la controverse qui avait divisé Montréalais et Québécois, allait éclater, et se poser presque dans les mêmes termes, six ans plus tard, dans l'Est du Québec.

## EN AVANT, AVEC LE PROGRES!

LE 24 AVRIL.

Ne négligeons, de grâce, aucune occasion de donner à notre ville la physionomie que nous lui désirons légitimement, d'une ville moderne, vivante et progressive.

Soyons de notre temps en faisant nôtres les méthodes et pratiques, qui ne coûtent rien, adoptées dans les principales villes du monde pour favoriser la santé, le confort et le bien-être général de leurs habitants.

L'une de ces pratiques bienfaisantes, essentiellement humanitaire et d'application aussi facile que simple, qui assure à toute les classes de la société plus d'air, plus de lumière, plus de soleil, plus de loisirs après la journée de travail;—qui fait aimer davantage à travailler et à vivre;—qui permet à tous, pauvres et riches, de profiter mieux et plus longtemps de la belle saison de l'été, c'est

### L'AVANCE DE L'HEURE

L'une des plus saines et des meilleures innovations de notre civilisation 20e siècle.

Concitoyens de Rimouski, s'il s'agissait d'une amélioration ou d'une commodité coûteuse, payable à prix d'argent, nous pourrions hésiter, nous demander si nous avons les moyens de nous la procurer, mais l'avance de l'heure est un bienfait gratuit, un réel facteur de bien-être et de bonheur pour tous qui n'entraîne aucune dépense à personne. Il nous suffit pour l'obtenir de la vouloir, et de manifester notre volonté en faisant, le jour du référendum, le 24 avril courant, une simple croix sur un petit bulletin de vote, à l'endroit marqué "OUI", comme ceci:

"Êtes-vous d'opinion que le temps réglementaire tel que défini par la loi 10 George V, chapitre 11, devrait être avancé d'une heure chaque année pen-

OUI



"WASCRAPER"  
JEUDI—SPECIAL—17 et 18 avril  
—Mary Brian—William Powell et  
"FORGOTTEN FACES"  
VENDI LE 20 AVRIL  
—"BUSKRANGER"  
Publié par  
E  
Une poignée de vérités sur l'avance de l'heure, questions de vitalité o  
Le verdict du  
lieu  
A travers les faits de mardi et mercredi, on a vu que la population a formellement refusé d'adopter le régime de l'heure d'été, sans doute — 82 — bien minime, sans doute — 730 — même plus que minime — il est suffisant pour exprimer l'opinion des électeurs qui voteront législativement sur l'opportunité de l'heure d'été. C'est fait.  
Maints lecteurs qui apprendront par leurs journaux penseront: "En bas de nos comptes rendus..."  
BUREAU,  
Fabien,  
névristes et Opticiens  
Québec.  
Médecin connu.  
le chaque mois à  
1 mardis de chaque semaine "Metropolitan Life".  
le lundi de chaque semaine "Metropolitan Life".  
l'assurance garantie  
Bureau, le 2ème étage



# La question de l'heure

## • Les arguments favorables

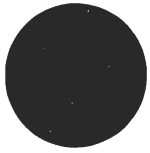
Dans son article du 5 avril 1929, le Progrès du Golfe, qui se félicitait de la tenue du référendum, prenait position en faveur de l'avance de l'heure. Il avait d'ailleurs pris la même attitude quand le problème s'était posé à Montréal et à Québec. Il nous a été impossible de déterminer pourquoi cette question, qui ne semblait pas faire problème dans la région, éclate au grand jour au printemps de 1929. Certes, nous savons que la requête pour la tenue du référendum a été présentée par un groupe d'hommes

d'affaires et de professionnels ayant à leur tête les dirigeants du Progrès du Golfe et de la Chambre de Commerce. Nous connaissons leurs arguments. Mais pourquoi cette requête à ce moment précis? Mystère de l'événement qui germe subitement, sans qu'on y prenne garde, dans les interstices de la vie sociale et politique.

Les arguments positifs avancés par le journal sont de deux ordres: les uns concernent l'aménagement pratique de l'existence, les autres se rattachent davantage à l'idée que l'on se fait de soi-

même. L'avance de l'heure est une bonne chose puisqu'elle "favorise la santé publique et rend meilleur le moral des populations qui l'adoptent". "Grâce à elle, les heures que l'on ne consacre pas au sommeil s'écoulent en pleine lumière naturelle, dans la clarté solaire." Ensuite, cette mesure "nous fait économiser la lumière artificielle que nous assument, quand règne l'obscurité, les ampoules électriques ou les lampes à pétrole. L'heure d'été est non seulement hygiénique, sanitaire et agréable, mais elle est aussi économique. Enfin, "elle nous rapproche... de la véritable heure





## le débat sur l'heure (suite)

solaire, l'heure standard que nous suivons habituellement étant de quarante minutes en retard sur le soleil".

Ces arguments, difficilement contestables en eux-mêmes, se complètent d'une argumentation plus subtile et destinée à prendre de plus en plus de place dans la campagne en faveur du changement d'horaire. "Ce sont ces raisons également qui déterminent, chaque année de nouvelles villes - les plus avancées, les plus vivantes les plus progressives - à prendre le pas et à marcher de l'avant." Ainsi, l'avance de l'heure est une mesure de progrès, un signe manifeste de civilisation puisqu'elle fait "tache d'huile dans tous les pays civilisés". Dès lors, tous les citoyens "anxieux de favoriser le bien-être général" et "fiers de la bonne renommée de leur ville" doivent travailler à son implantation. Il faut donc introduire cette coutume, non seulement pour sa commodité intrinsèque, mais également parce qu'elle est un symbole de progrès et de civilisation, et que la rejeter nuirait à la réputation de la ville.

Ce dernier argument, peu employé au début, le sera de plus en plus à mesure que la campagne s'intensifie. Il en va de même des arguments négatifs. Le journal en effet n'est pas sans pressentir les arguments de ses adversaires. Dès le premier jour de la campagne, il s'attache à les réfuter. "Les adversaires du mouvement, à Rimouski, ont eu tort, dès le début de leur agitation, de tenter de faire croire que ceux qui préconisent l'avance de l'heure en notre ville sont gens animés de motifs personnels et égoïstes." Cette "tactique" employée partout ailleurs, selon le journal, n'a jamais réussi. "La question de l'avance de l'heure en est une d'ordre public qui n'offre à personne la possibilité de favoriser son seul intérêt particulier." Pour le journal donc, il s'agit d'une mesure d'intelligence et de progrès qui vise au bien général. "Les promoteurs de l'avance de l'heure n'ont qu'un objectif en vue: celui de moderniser sensément leur ville et de bénéficier, avec tous leurs concitoyens, des grands avantages moraux et physiques qu'offre cette saine innovation, conforme à la nature, à la raison, et aux conditions d'existence qui nous sont, de nos jours, imposées." L'enjeu, selon le journal, n'est pas un conflit d'intérêt, mais une lutte entre d'une part le progrès et la civilisation, et de l'autre de "tenaces préjugés" et de "routinières mentalités".

### • Le débat s'envenime

La semaine suivante, le Progrès du Golfe du 12 avril, se montre encore très modéré. "La question de l'avance de l'heure n'en est pas une où l'on peut, d'une part comme de l'autre, faire appel aux passions. Le seul appel que l'on puisse faire et que nous entendons faire jusqu'à la fin s'adresse exclusivement à la raison, à l'intelligence, à l'esprit sain et non préjugé de nos concitoyens." Il reproduit cependant un long article du St-Laurent du 11 avril 1929. Comme il doit y avoir un référendum sur l'avance de l'heure à Rivière-du-Loup le 15 avril, le journal qui soutient à fond la réforme est au faite de sa campagne. L'auteur de l'article se montre confiant mais non sans méfiance à l'endroit de ses adversaires. "Nous ne sommes pas assez naïfs toutefois pour croire que la mesure ne rencontre pas d'adversaires. Le mouvement du progrès moderne a toujours rencontré des réactionnaires sur son chemin. Nous en avons eu lorsqu'il s'est agi d'entreprendre la construction de notre aqueduc municipal, nous en avons eu lorsqu'il s'est agi de municipaliser notre système d'éclairage électrique, nous en avons eu chaque fois qu'il s'est agi de faire un pas de l'avant. Il serait bien étonnant que la race en fut éteinte." Il est intéressant de noter, qu'à la veille du référendum, le conflit se transforme en une véritable querelle des anciens et des modernes, où les adversaires de l'heure avancée sont considérés comme des réactionnaires et confondus avec les adversaires de l'aqueduc municipal et de la municipalisation de l'éclairage urbain.

Malgré la valeur de la mesure, aux yeux de ses promoteurs, et le caractère réactionnaire, à leurs yeux, de ses adversaires, ce sont ces derniers qui l'emportent au référendum de Rivière-du-Loup. La semaine suivante, le Progrès du Golfe du 19 avril, craignant le même sort pour le référendum de Rimouski, ne néglige plus aucun argument pour se gagner à sa cause la majorité. Deux grandes pages sont consacrées à l'avance de l'heure. La page de tête, qui pose la question en terme de prestige, renouant ainsi avec un argument amorcé au début de la campagne. La dernière, qui s'adresse directement aux adversaires de l'heure d'été, et qui nous révèle peut-être le vrai sens, non pas de la mesure elle-même, mais du conflit suscité par son adoption.

Dès le sous-titre de l'article de tête, intitulé "En bas de Québec", on apprend que l'avance de l'heure est l'un de ces détails qui "dans la vie d'un peuple, sont symptomatiques de vitalité ou de dépérissement". D'emblée, l'auteur met

l'accent sur l'opinion que la population du Dominion va se faire des gens de l'Est du Québec. "Maints lecteurs qui apprendront cette nouvelle par la voix de leurs journaux penseront et se diront: "Bah! rien de surprenant! Ce sont des gens d'en bas de Québec!..." L'auteur poursuit avec une longue complainte sur le mépris dans lequel sont tenus les habitants du Bas St-Laurent: "des cousins un peu EPAIS, pas beaucoup déniaisés, arriérés sous beaucoup de rapports, comme des campagnards "qui n'ont pas souvent vu les chars"". Rimouski, à qui il ne "manque qu'une chose pour avoir l'air... d'une ville; des rues et des maisons!"

Pour l'auteur, une telle attitude "est entretenue en hauts lieux et malheureusement corroborée jusqu'à un certain point par des faits de tous temps". Parmi ces faits, il cite l'état déplorable de la route de Québec et la disparition de Rimouski de la carte routière du ministère, la stagnation de Ste-Luce comme centre de villégiature, situation qu'il attribue à la distance, mais aussi à la politique du Canadien National, qui "a toujours trouvé moyen de l'ignorer parfaitement dans ses publications-réclames, dans ses brochures illustrées, dans ses cartes géographiques: Sainte-Luce, bah! c'est quantité négligeable: une paroisse à près de 200 milles en bas de Québec et, par dessus le marché, peuplée de Canadiens-Français! Si, au moins, c'était un village à nom anglais et fréquenté par des Anglais, comme Metis Beach par exemple, il en serait bien autrement, allez." Suivent toute une série de récriminations contre le Canadien National: manque de trains, passages à niveaux dangereux, carence du service en langue française, déficiences des installations en général...

En avez-vous assez, chers lecteurs et concitoyens de Rimouski, de cet exposé bien incomplet de certaines de nos misères, pour comprendre jusqu'à quel point les gausseries dont nous sommes l'objet à l'étranger, même à Québec, que disons-nous, même à Rivière-du-Loup, sont significatives d'une mentalité toute disposée à nous laisser en friche, à nous laisser croître au petit bonheur, à nous régaler des miettes qui tombent de la table des parents favoris, mieux placés, plus proches des dirigeants de la nation et des administrateurs de la chose publique.

Dès lors, la conclusion s'impose d'elle-même: on nous néglige parce qu'on nous méprise; n'allons pas donner prise au mépris en refusant une chose aussi moderne et progressive que l'heure avancée! En effet, l'auteur se lance dans un long panégyrique du modernisme

auquel est associé l'avance de l'heure. Certes, dit-il, la décision de Rivière-du-Loup a fait du tort au Bas-du-Fleuve, mais comme les deux villes sont en concurrence, profitons de l'occasion pour la devancer dans l'ordre de l'esprit moderne et nous mériter ainsi une attention plus positive de la part du reste du pays. L'article se termine par une exhortation: "Rimouskois, debout! Levez-vous, unissez-vous, organisez-vous, préparez-vous pour assurer mercredi prochain le triomphe de l'heure des grands centres, c'est-à-dire l'heure avancée en été".

Ce qui est remarquable dans cet article, c'est la logique qui conduit l'auteur du mépris qu'il sent peser sur la population du Bas St-Laurent, aux déficiences réelles dont souffre la région, et de là, à la nécessité de se donner une image progressiste, d'adopter un mode de vie moderne, donc l'heure d'été. Au lieu de défendre l'heure d'été pour elle-même, il essaie de l'associer à une cause qu'il estime plus populaire, la vitalité et la promotion régionale. C'est habile. Mais on comprend mal pourquoi une chose aussi dépourvue d'importance que l'heure avancée, ait secoué Montréal et Québec, ait été rejetée par référendum à Rivière-du-Loup, et doive maintenant être défendue avec des arguments qui sont sans commune mesure avec la fin poursuivie. Cette pratique se heurte en fait à une profonde opposition, dont la nature et l'intensité nous révèlent la signification réelle de l'événement par lequel elle advient.

## ● La signification de l'événement

Un événement, au sens strict du terme, est une cassure, une défaillance ou une nouveauté, dans le cours naturel des choses. L'événement constitue un moment privilégié pour l'historien, puisque c'est à l'occasion de ces bouleversements qu'apparaissent au grand jour les ressorts cachés d'une société. Il arrive souvent que les événements les plus importants passent presque inaperçus aux yeux des contemporains. L'historien doit alors s'en remettre à l'analyse des faits objectifs, sans pouvoir compter sur le témoignage direct des contemporains, qui n'ont pas vécu comme tel l'événement. D'autres événements par contre, qui en eux-mêmes peuvent être dépourvus de toute importance, affleurent à la conscience, et provoquent même le soulèvement des passions. L'intérêt d'un événement de ce genre réside moins dans sa faculté d'avoir pu changer le cours de l'Histoire, que dans sa valeur de transparence pour

l'étude d'une société. Les hommes, subitement, polarisent leur attention sur une question, et le débat qu'ils vivent avec intensité devient alors comme le reflet des contradictions profondes, des ressorts cachés de la société, dont ils sont, à cet instant précis où l'événement éclate, l'éphémère incarnation.

Ainsi, le fait d'avancer l'heure pendant les mois d'été est maintenant intégré dans nos habitudes. Par contre, chacun reconnaîtra que cette innovation, qui pour ne pas être dépourvue d'avantages, ne revêt pas en tant que telle une très grande importance. Néanmoins, elle a suscité un profond débat qui nous apprend beaucoup sur la société rimouskoise. Si les promoteurs du projet ne s'étaient pas heurtés à une vive opposition, ils ne nous auraient peut-être pas parlé aussi franchement du mépris dont ils se sentent l'objet, des carences du développement économique qu'ils n'acceptent pas, de leur volonté aussi de moderniser la société rimouskoise, ne fut-ce qu'avec une mesure aussi dérisoire que l'avance de l'heure.

La campagne qu'il mènent en faveur de l'heure d'été, ainsi que les termes dans lesquels ils posent le problème, nous révèlent la nature de leur fonction dans la vie socio-économique rimouskoise. Leur rôle, n'est-ce pas, est d'assumer au niveau régional le développement économique tel qu'il se planifie à l'échelon continental. Au lendemain du référendum, qui sera remporté par les oppositionnistes, le Progrès du Golfe du 26 avril écrira que, l'heure avancée entrant en vigueur dans les principales villes du Canada et des Etats-Unis, le Canadien National se mettra lui aussi à l'heure d'été.

Force invincible, puissance extraordinaire d'une mesure bienfaisante et humanitaire introduite dans les usages, dans les moeurs, dans la vie des grandes agglomérations contemporaines. Les citoyens qui ont prêché et voté en faveur de l'avance de l'heure dans la ville de Rimouski sont les clairvoyants et courageux pionniers d'une noble idée de progrès. Vaincus, ils n'ont pas honte, ils restent fiers d'avoir vigoureusement accompli leur devoir jusqu'à la fin.

Si les promoteurs du projet se sont laissés aller à de tels débordements oratoires, qui nous en apprennent d'ailleurs beaucoup sur leur façon de se percevoir et de percevoir leur mission dans la société, s'ils ont, autrement dit, attaché autant d'importance à cette réforme, c'est qu'ils ont rencontré une puissante opposition, très révélatrice elle

aussi de la réalité sociale, et que leur victoire sur cette question mineure est devenue comme le symbole de leur pouvoir dans la société.

A la dernière page du numéro du Progrès du Golfe publié à la veille du référendum, on pouvait lire un article intitulé: "Pour lire avant d'aller voter. Remarques offertes en particulier à la classe ouvrière de notre ville." L'article, qui commençait par ces mots: "On nous dit que les plus opposés à l'avance de l'heure, en notre ville, sont des ouvriers et journaliers", s'attachait à réfuter les objections des classes populaires. L'auteur montrait qu'il est ridicule de croire que "l'avance de l'heure forcerait les ouvriers à se lever trop tôt le matin", puisque l'heure du coucher sera aussi avancée. Pour bien faire comprendre son point de vue, il décrivait longuement et minutieusement l'opération technique du changement de l'heure. Par ailleurs, il insistait sur l'économie d'électricité, plus profitable encore pour la classe ouvrière. Il réfutait également l'argument voulant que l'avance de l'heure allonge la journée de travail. En fait, l'ouvrier travaillera le même nombre d'heures, et l'avance de l'heure sera pour lui un avantage, dans la mesure où contrairement au professionnel il ne peut quitter le travail à sa guise. Il pourra ainsi profiter avec plus de facilité des belles journées d'été.

Ce qui frappe dans cet article, c'est la façon dont les ouvriers sont courtisés. Dès le point de départ, l'auteur écrivait: "En tout cas, nous respectons absolument l'opinion de ces citoyens, qui ont droit, évidemment, d'entretenir l'opinion qu'ils veulent." En terminant, il proclame le désintéressement du journal et la conviction que la mesure en est une d'intérêt général. Le journal a bien étudié la chose, et s'il avait seulement pensé qu'elle fut contraire à l'intérêt de certaines classes, il l'aurait combattue avec acharnement.

Dans un article voisin, l'administrateur du journal, S. Vachon, ancien conseiller municipal et ancien président de la Chambre de Commerce, prenait lui-même la parole. Après avoir décrit lui aussi les avantages de la réforme, il écrivait:

Je me suis laissé dire, ces jours derniers, que la demande de l'avance de l'heure n'était faite que par un petit groupe de professionnels, de gens de bureau et autres que l'on désigne communément et bien à tort comme la "haute classe". Je vous en prie, ne vous laissez donc pas abuser sur ce point-là. Il n'y a pas de haute classe dans cette question de l'heure, ou s'il y en a une, je place la haute de

votre côté. Vous êtes au moins vingt fois plus indépendants que tous ceux dont vous enviez le sort.

**C'est donc dire que pour lui l'avance de l'heure n'a rien à voir avec le progrès d'une classe aux dépens d'une autre, si ce n'est qu'elle peut bénéficier davantage à la classe ouvrière. Et d'ailleurs, s'exclame l'auteur, cessons donc d'enrayer la marche du progrès en brandissant sans cesse les querelles de classes:**

On a bien tort, il me semble, de toujours accuser à tout propos les "professionnels" et de leur faire un crime d'avoir ou de ne pas avoir des idées, d'entreprendre ou de ne pas entreprendre des mouvements de caractère public. Parce que le progrès ne va pas vite à Rimouski, on les accuse de ne rien faire. Quand certains d'entre eux essayent d'aider au progrès par quelque moyen qui demande le concours de la population, on les accuse encore de ne penser qu'à leur propre intérêt ou de travailler contre l'intérêt public. Pourquoi pas plutôt faire l'union entre les classes et s'entraider mutuellement pour le bien commun de tous les citoyens. N'avons-nous pas le même intérêt à marcher la main dans la main, à travailler tous ensemble pour aider à l'avancement de Rimouski?

**Il faut que toute la population se rallie derrière son élite pour assurer la promotion du bien collectif. Le message est clair, mais sur la question de l'heure il ne sera pas entendu, puisque la "classe ouvrière" dira non [235 à 183] à l'heure avancée.**

**Dès lors, l'amertume des promoteurs éclate au grand jour, et faisant état publiquement de leurs récriminations, ils rendent encore plus manifestes les oppositions et les conflits qui divisent la société rimouskoise, et qui se sont si bien exprimés dans la conscience des acteurs sociaux à l'occasion de cette querelle.**

On a prétendu, de fait, que l'avance de l'heure n'était qu'une mesure destinée à favoriser la classe des gros bonnets, des messieurs, des gens d'affaires et des professionnels, et cela aux dépens des pauvres ouvriers qu'on voulait, alléguait-on insidieusement, priver de sommeil en les forçant à travailler plus matin et une heure de plus chaque jour. (...).

Bien au contraire, cette classe dirigeante qu'on a critiquée, calomniée, dirigée, salie même sous un flot d'immondes injures, n'a eu qu'une réelle pensée: favoriser l'intérêt

public, moderniser et faire marcher dans le sens du progrès leur ville de Rimouski... On pouvait voir luttant à la tête des avancistes le président actuel et les deux anciens présidents vivants de la Chambre de Commerce... Les chefs et directeurs des plus grandes, des plus importantes maisons industrielles et commerciales de Rimouski, à une couple d'exceptions près, entrèrent corps et âme, avec toute leur activité et leur influence, dans la campagne... Les propriétaires des hôtels, restaurants et garages les plus achalandés par les touristes se jetèrent à corps perdu dans la bataille... A une couple d'exceptions près également, tous les principaux hommes d'affaires, les professionnels, les grands entrepreneurs en construction les gérants de nos trois banques locales, favorisèrent de leur entregent et de leur propagande la cause de l'heure d'été. Ceux qui s'étaient constitués les chefs du mouvement adverse de résistance n'en ont pas moins persisté à clamer sur tous les tons leur appel aux préjugés et à déchaîner la colère des employés contre les employeurs, des ouvriers contre les patrons, des "petits" contre les "gros", du travail contre le capital, des pauvres contre les riches ou les moins pauvres. Et la lutte dégénéra finalement en une véritable guerre de classes, où les classes qui ont le plus de souffrances et de misère à vivre - inspirées par la crainte d'être plus durement traitées et d'avoir à souffrir davantage d'une innovation qu'on leur représentait comme un nouveau moyen de les torturer pour faire le bonheur des classes présumées plus fortunées, - entreprirent de faire avorter, au moyen de leurs votes, le projet que les artisans les plus actifs et constants du progrès et du développement de Rimouski voulaient réaliser par unique souci d'intérêt général...

**On connaît bien le point de vue des partisans de l'heure avancée. On a tout lieu de croire que le référendum a pris une importance incommensurable par rapport à la question technique débattue et devenue ainsi au sens strict une véritable question politique; - n'est-il pas significatif à cet égard de voir les promoteurs se réjouir d'avoir obtenu un référendum qui montre la faible supériorité numérique de leurs adversaires: "l'opportunité et l'à-propos... la nécessité du référendum... Le nombre des votes favorables à l'avance de l'heure n'est, en effet dépassé que de 52 votes défavorables..." On ignore cependant le point de vue réel des opposants, puisque jamais le journal ne leur donne la parole. Apparemment, le Saint-Laurent de**

**Rivière-du-Loup aurait offert, sans succès, une colonne à ses adversaires. En fait, la question n'est pas d'avoir ou non un médium; plus fondamentalement, elle réside dans l'incapacité même d'utiliser des moyens comme la presse pour se faire entendre.**

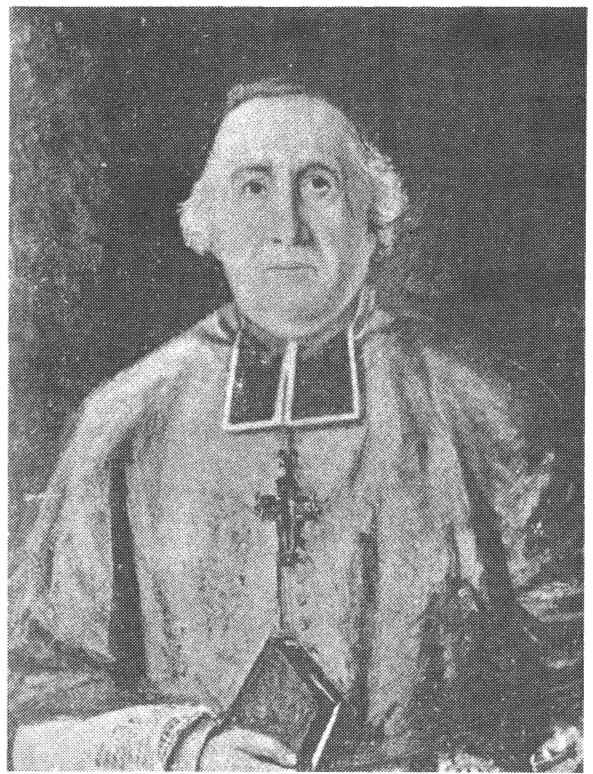
Au fond, il n'y a rien à faire entendre sinon une vaste protestation. L'avance de l'heure est une question en elle-même tout à fait insignifiante, mais chargée en même temps d'un très lourd potentiel émotif, dans la mesure précisément où elle porte atteinte à l'ordre naturel des choses. L'absence étonnante du clergé de toute participation au débat, compte tenu de sa position dans la société, laisse présager de sa gêne à prendre parti entre l'élite et la cause des valeurs traditionnelles. A plusieurs reprises, les promoteurs ridiculiseront leurs opposants avec "l'heure du Bon Dieu", à laquelle ces derniers seraient attachés. Ce qui confirme l'idée que l'hostilité des classes populaires reposait sur leur attachement à l'ordre naturel et au rejet des valeurs modernes mises de l'avant par les classes dirigeantes. Le changement d'heure était trop dérisoire pour avoir des conséquences, et en même temps tellement lié à la menace que les classes populaires sentaient peser sur les valeurs auxquelles elles étaient attachées, que l'occasion était trop belle pour qu'elles n'en profitent pas pour se démarquer et exprimer ainsi leur hostilité au modernisme et à ses promoteurs. Plus profondément sans doute, comme l'avoue si candidement le Progrès du Golfe, elles exprimaient aussi leur misère et leur malaise, face aux conditions qui leur étaient faites dans la société.

Par un artifice idéologique, que seules peuvent expliquer les tensions sociales, le développement régional était devenu pour l'élite locale l'enjeu de l'avance de l'heure tandis qu'aux yeux de la "classe ouvrière" cette mesure apparaissait comme le symbole même de la mise en cause des valeurs traditionnelles et de la mise en place de la société moderne dont elle se sentait la victime.

Le référendum sur l'avance de l'heure servait ainsi d'exutoire à des passions refoulées, et l'intensité même des affrontements qui en a résulté, rend visible la ligne de partage des valeurs et des intérêts, dans une société que pendant trop longtemps on a cru monolithique.

Guy Massicotte, professeur  
Université de Québec  
Rimouski

# soumission et dissidence religieuse à rimouski



*J. O. évêque de Québec*

Rimouski aux alentours de 1784 était une gentille petite mission comparable à Trois-Pistoles, Cacouna ou l'Isle Verte. Ses colons, peu nombreux et groupés autour du seigneur, montraient un certain dynamisme. Longtemps avant d'avoir leur propre curé, les premiers habitants de Rimouski possédaient de véritables structures paroissiales; le premier curé résident ne fut nommé qu'en 1793, et il y trouva alors une fabrique, certes pauvre, mais ayant des bases solides.

Cependant il semble, et cela à partir du document (1) que nous reproduisons plus loin, que Rimouski ait connu certains troubles ou certains problèmes de moeurs.

En 1784, l'évêque de Québec, monseigneur Jean Olivier Briand (1715-1791), adresse une sévère lettre de réprimandes aux habitants de Rimouski, en date du premier septembre, par l'intermédiaire du missionnaire. Cette lettre nous révèle une déplorable situation qui, par son importance, nécessita l'intervention de l'évêque.

L'ardeur du style de la lettre nous laisse croire qu'il s'agissait de problèmes véritables. Caractéristique de tout le XVIIIe siècle religieux, ce document évoque le sentiment qui devait animer une bonne communauté paroissiale. Monseigneur Briand n'y va pas par quatre chemins: de l'alcoolisme à la prostitution, en passant par la profanation des lieux saints.

Comment affirmer ou infirmer de telles déclarations? On peut se demander, à juste titre, quelle importance accorder à ce document. Il est

facile d'y voir un sermon bien engagé de la part de l'évêque de Québec. On peut y déceler également le flegme avec lequel les ecclésiastiques eurent jadis l'habitude d'exercer leur autorité. Il est aussi possible que les moeurs des citoyens se dégradèrent à ce point à cause des absences trop longues du pasteur. Il apparaît cependant que cette lettre porta ses fruits puisqu'on interdit le service religieux dans la vieille chapelle et qu'on entreprit la construction d'un nouveau lieu de culte.

A Rimouski tout semble rentrer dans l'ordre puisqu'aucun autre document, à notre connaissance, ne fait suite à cette fougueuse intervention.

Ce texte nous amène à poser le problème de l'importance de l'évêque de l'époque.

Nous sommes à une période difficile dans l'histoire du Canada français. "Après 1760, les évêques apparaissent d'abord comme les gardiens de la foi. Sans doute l'ont-ils toujours été, puisque, même pendant le régime français, ils devaient protéger leur troupeau de l'hétérodoxie prônée par le siècle des Lumières. Mais depuis la conquête, les catholiques canadiens vivent désormais à côté d'une population protestante qui peut contaminer leur foi." (2)

Cette lettre de Mgr Briand semble très peu liée au contexte global qui fait de l'évêque de Québec le porte-parole d'un peuple face aux conquérants anglais.

Cependant le problème de l'insoumission et de l'immoralité préoccupent; devant ces abus "les

sanctions de l'Eglise se traduisent ordinairement par la dénonciation publique, le refus d'administrer les sacrements et l'annulation de mariage." (3) La "répression" ecclésiastique se manifeste, comme on le voit dans le texte, dans les domaines de la mode, de la danse, de l'ivrognerie, ajoutons du théâtre. Le langage des jeunes gens fait aussi sursauter les autorités religieuses.

Comme nous le mentionnions, en cette fin de siècle les évêques font face à de nouveaux problèmes. Le monde se fait plus petit et les idées voyagent plus vite. Il n'y a pas si longtemps que la Révolution américaine est terminée alors que s'ébauche en France un esprit révolutionnaire. Les autorités ec-

clésiastiques et civiles doivent lutter contre ces idées nouvelles de rationalisme, de liberté, d'individualisme, etc. L'origine divine du pouvoir sera de plus en plus mise en doute.

Peut-on dire que tout cela s'applique à la petite communauté rimouskoise? Certes non. Mais on peut, par la mentalité et les habitudes ecclésiastiques, déceler les raisons profondes de cette lettre alors qu'il fallait lutter rigoureusement contre le moindre abus. La **SOUSSION** et les sanctions civiles n'étaient que les deux solutions à envisager face aux problèmes de **DISSIDENCE** religieuse alors qu'on vivait sous une théocratie.

Jean Olivier Briand, par la Miséricorde de Dieu et la Grâce du Saint-Siège, Evêque de Québec, etc., etc., etc. Aux habitants de Rimouski, Salut et Bénédiction en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Lorsqu'en 1741, je suis arrivé en Canada, on ne parlait que de la piété et de la religion des seigneurs et des habitants de Rimouski. En effet, il en est sorti un prêtre distingué par son esprit et par ses vertus, et plusieurs religieuses ferventes que j'ai connues et conduites. Il y avait encore un certain Hermite dont on publiait avec édification les mérites. Aussi les missionnaires qu'on leur envoyait alors, étaient écoutés, chéris, respectés, et on ne négligeait rien pour leur adoucir le séjour d'un endroit séparé du reste des hommes, et pour les dédommager de l'espèce d'exil auquel ils se condamnaient volontairement pour la Gloire de Dieu et le salut des Ames.

Tels étaient vos pères, N.C.F. ils craignaient Dieu, aimaient la Religion et voulaient se sauver. C'étaient là les principes qui les dirigeaient, les sentiments qui les animaient, sentiments sans lesquels il n'y a plus de vrai Christianisme; et, si l'on a encore quelques marques extérieures, l'on n'est plus vraiment chrétien dans l'âme, et l'on est à la veille de ne plus l'être du tout, ni devant Dieu, ni devant les hommes.

Or il y a longtemps, M.C.F., nous vous le disons les larmes aux yeux, il y a longtemps que vous avez perdu ces saints, ces religieux sentiments. Le père Ambroise nous le disait quelque temps avant sa mort; le père LaBrosse nous l'a répété plusieurs fois, et de toutes les missions dont nous l'avions chargé, la vôtre lui paraissait la plus dérangée, la plus indocile, la plus indifférente pour la religion, la plus opposée aux instructions et aux exercices de piété; tellement que, malgré la tendresse dont notre cœur est rempli, nous avons été forcé, comme vous le savez, d'employer envers quelques-uns d'entre vous les foudres de l'Eglise.

Quelle triste et malheureuse différence des premiers habitants de votre paroisse à ceux d'aujourd'hui. Vous vous en apercevez, anciens et vertueux chrétiens, petit reste des enfants de Dieu, qui avez su conserver votre innocence au milieu d'un peuple corrompu. Vous voyez le désordre, vous en gémissiez amèrement dans le silence, parce que vous n'osez élever la voix contre l'iniquité trop générale et qui a pris le dessus; vous craignez d'être moqués, méprisés, persécutés. Vous le seriez sans doute si vous avertissiez, si vous repreniez, mais ne vous laissez pas épouvanter par les méchants; opposez-vous au torrent, parlez et priez en même temps. Dieu bénira

vos paroles soutenues par la prière. Qui sait si la miséricorde n'aura pas d'égards à vos larmes et à votre zèle pour la gloire et le salut de vos frères, et s'il ne se servira pas de vous pour ouvrir les yeux à ces aveugles et pour les toucher. Ce sont les motifs que j'ai proposés à votre charitable missionnaire, de crainte qu'il ne se laissât aller au découragement et qu'il ne vous abandonnât.

Il est vrai qu'il est envoyé chez vous comme Jésus-Christ, pour les malades et non pour ceux qui sont en santé; pour les pécheurs et non pour les justes; mais aussi voyez quel témoignage il est contraint de nous rendre. Tous les vices, dit-il, règnent dans Rimouski. On n'a plus honte du crime, on s'en glorifie, on ne rougit pas même de ceux qui sont les plus honteux. L'ivrognerie, l'adultère, l'inceste et généralement tous ces péchés d'impureté qu'on n'ose nommer, sont communs et connus. Les filles ne cachent pas leur prostitution. Les fêtes et les dimanches ne sont point distingués des autres jours, on les passe à offenser Dieu. Les jeûnes et les abstinences n'y sont point observés, et l'on ne se fait sur cela aucun scrupule. Enfin, ce qui fait voir le dernier degré d'impiété et qu'on ne trouverait ni chez les Protestants, ni chez les Turcs, ni chez les Idolâtres même, c'est la mauvaise volonté qu'on a pour la maison de Dieu. Il y pleut partout. Les ornements de l'Eglise

s'y perdent, le St.-Sacrement même est exposé aux injures du temps, et on ne s'en met pas en peine.

Ne vous reconnaissez-vous pas à ce portrait, il fait horreur mes frères, je l'avoue; mais en êtes-vous touchés? - Je ne le pense pas. Car, quand on est parvenu à un certain degré de malice et d'impénétrabilité, rien ne fait plus impression. Le cœur s'endurcit, l'esprit s'aveugle et l'on tombe dans l'impénitence finale, qui conduit inmanquablement à la damnation éternelle. Oh! mes chers Frères, vous pouvez encore l'éviter; convertissez-vous, écoutez les instructions de votre Pasteur et courez à la pénitence. Apprenez les devoirs de votre religion que vous ignorez; remplissez-les exactement et avec d'autant plus de fidélité que vous les avez violés et transgressés plus universellement et avec plus de mépris, d'insolence et de témérité. Je le répète, insolence et témérité; car qu'y a-t-il de plus insolent et de plus téméraire que de résister à un Dieu tout-puissant et de n'être touché ni de ses promesses, ni de ses menaces? Vous êtes insensibles, je le vois, à ce qui est plus capable de vous frapper. La croix même, la croix sur laquelle vous savez que Jésus-Christ est mort pour votre salut ne vous touche point; et si, en passant devant ce signe de notre Rédemption et cette marque de l'amour infini de Notre-Sauveur pour nos âmes, vous faites le signe de la croix, ce n'est que par habitude et par grimace, et dès l'instant qui suit vous vous livrez aux crimes les plus abominables. Ah! nos chers enfants, je suis pénétré de crainte et de douleur à la vue de votre état. Je ne désespère pas encore cependant, un retour prompt, sincère et

persévérant vers Dieu, désarmera son bras et désarmera sa colère; mais ne différez pas; car, après une longue patience, sa juste vengeance semblable à la foudre éclatera tout à coup, et alors le repentir venu trop tard sera infructueux, demeurera éternellement et fera une partie des tourments de l'enfer.

Nous avons résolu d'abord, N.T.F., de nous servir contre les coupables des armes de Notre-Seigneur et son Eglise nous a mises en mains; mais un Pasteur qui aime, n'en vient qu'à regret à ces remèdes extrêmes. Nous avons voulu encore auparavant prendre la voie de l'instruction comme la plus conforme à la douceur de notre bon et miséricordieux Jésus; bien déterminé aussi, si l'on ne fait pas attention à notre présente lettre qui est un avertissement charitable, de retrancher du nombre des fidèles et d'excommunier généralement tous ceux et toutes celles qui persévéreront dans leur conduite scandaleuse, et, si l'on ne met au plus tôt en bon ordre l'Eglise et le cimetière, de défendre à votre curé de célébrer les saints mystères dans cette mission, d'y laisser le Saint-Sacrement et d'administrer à qui que ce soit le Saint Viatique. Il ne pourra dans ce cas donner aux mourants que les Sacraments de la Pénitence et de l'Extrême-Onction.

Comme M. Votre Missionnaire, touché et attendri à la lecture de cette lettre, m'a représenté qu'il y avait pourtant encore quelques honnêtes gens, bons chrétiens, j'ai pris le parti de leur ordonner et leur ordonne par ces présentes de me donner un détail exacte par noms et par surnoms de ceux et de celles qui scandalisent, et alors la censure ne tombera que sur les coupables, au lieu qu'elle sera

générale pour toute la paroisse si l'on ne me fait pas connaître et l'ivraie et le bon grain.

Quant aux conditions que ces impies veulent imposer pour bâtir un temple non pas à leur Dieu, c'est l'ivrognerie et l'impureté, mais au Dieu que servaient leurs pères, elles sont contraires à la religion, au bon sens, à la raison et aux ordonnances. C'est pourquoi nous défendons qu'on reçoive aucune contribution de pareils scélérats et qu'ils possèdent jamais aucun banc dans l'église que pourraient construire le peu de bons et fidèles chrétiens qui l'entreprendraient. Nous voulons encore que le seigneur de Rimouski et autres gens comme lui distingués par leur piété, leur zèle et leur sagesse, nous donnent les noms et les surnoms de ces familles pécheresses, afin que nous les consignons dans nos Registres comme un témoignage éternel de leur impiété.

Voilà notre devoir rempli envers Dieu, son Eglise, et les bons chrétiens qui seront consolés de voir que nous ne ménageons et ne craignons ni les méchants ni leur méchanceté; envers les méchants eux-mêmes qui ne pourront pas nous reprocher que si nous les avons avertis, instruits, corrigés, ils se seraient convertis. Nous finissons donc, N.C.F., en priant le Seigneur de répandre ses bénédictions sur nos paroles et de les faire fructifier pour sa gloire et le salut de vos âmes rachetées de son sang.

Donné à Québec sous notre seing, le sceau de nos armes et la signature de notre secrétaire, le premier septembre 1784.

Antonio Lechasseur, étudiant  
Université du Québec  
Rimouski.

- 
- (1) Cette lettre est tirée de Charles Guay, *Chronique de Rimouski*, Québec, Delisle, 1873, p. 112-119.
  - (2) Nive Voisine et al., *Histoire de l'Eglise catholique au Québec [1608-1970]*, Montréal, Fides, 1971, p. 28. (Commission d'Etude sur les laïcs et l'Eglise, 1)
  - (3) Robert-Lionel Séguin, *La vie libertine en Nouvelle-France*, (Montréal), Editions Leméac, 1972, tome II, p. 471.



Me Gleason Belzile

# "les élections ... avec

**Les organisateurs d'élection sont les premiers à reconnaître le bien-fondé de cette constatation d'Israël Tarte, mais ils ne révèlent pas facilement par quoi ils remplacent les prières...**

En m'ouvrant ses archives [du moins ce qu'il en restait] et en s'entretenant longuement avec moi, l'un d'entre eux, Jules-A. Brillant, m'a permis de voir un peu comment il concevait et exerçait son rôle d'organisateur du parti libéral dans le Bas-du-Fleuve.

C'est aux élections de 1919 que Jules-A. Brillant fait ses premières armes comme organisateur politique. La vallée de la Matapédia est alors rattachée à la circonscription de Matane et se considère comme défavorisée. Aux élections de 1919, les libéraux de la Vallée essaient vainement de faire accepter le notaire Dionne, d'Amqui, comme candidat. C'est alors que Brillant écrit au premier ministre Lomer Gouin pour se plaindre et qu'il pousse la candidature de Joseph Dufour, de Saint-Moïse. Il réussit à convaincre ce dernier, lui organise son élection et le fait élire. Brillant vient de goûter au succès politique et il continuera jusqu'en 1950 au moins.

A partir des années 1920, il devient graduellement le grand organisateur régional, au fédéral comme au provincial. Son influence s'étend de Rivière-du-Loup à Gaspé, même si son action directe est surtout forte dans Rimouski, Matane, Matapédia et sur la Côte-Nord. Il parcourt ces circonscriptions, y rencontre les petits organisateurs locaux et fait du porte à porte pour convaincre les électeurs. Il est vraiment à cette époque l'âme dirigeante du parti libéral régional.

Ce qui fait sa force, c'est qu'il voit tout dans l'optique des élections à venir. Aux ministres et aux députés, il rappelle régulièrement qu'ils doivent être de "bons politiciens":

Les ministres à Ottawa doivent réaliser la situation difficile dans laquelle le parti va se débattre d'ici à quelque temps, ils doivent être de bons ministres et avant tout aussi être de bons politiciens (1).

**Les ministres doivent surtout voir à ce que leurs fonctionnaires n'abusent pas de la population et n'aient pas une attitude "antipolitique":**

Vous êtes à la veille d'une élection. Il me semble que vous pourriez mettre un plus d'ordre dans chacun de vos départements, pour empêcher cet abus de pouvoir de la part des fonctionnaires. Tu peux dire à ton Ministre que, si le parti libéral ne revient pas au pouvoir, la faute n'en sera pas à nous, mais bien à l'administration anticonstructive et antipolitique de certains ministères.

**De plus, tout ce qu'obtiennent ministres et députés pour la région doit être exploité pour le parti: "Je voudrais que vous considérez aussi le point de vue politique dans cette affaire", répète-t-il souvent. Par exemple, il écrit au Secrétaire de la province qui dit ne pouvoir se rendre à l'inauguration de l'École d'Arts et Métiers de Rimouski:**

Une École d'Arts et Métiers à Montréal, Québec, Sherbrooke, Trois-Rivières ne peut avoir aucune influence immédiate sur l'électorat. Mais il ne saurait en être de même de celle de Rimouski, développée pour les bénéficiaires des régions de la Gaspésie, Iles de la Madeleine, Matapédia, Matane, Témiscouata,

Rivière-du-Loup et Rimouski. Le Gouvernement qui l'a créée ne peut faire autrement que d'en tirer des avantages réels et je vous assure que les politiciens ont tort de ne pas s'en prévaloir.

**Du Ministre des Pêcheries d'Ottawa, il exige \$15-20,000. Pour un havre de pêche à Hospital Bay, car c'est le meilleur moyen de préparer une élection:**

Il est évident que le coût du développement de ce havre de pêche va être très élevé, mais d'un autre côté, il faut tenir compte que c'est une nouvelle paroisse de cent familles de pêcheurs, dont quatre cents voteurs. Entre nous, il faut admettre que des élections, ça se gagne avant et non après l'élection.

**C'est aussi pour aider les libéraux de Rimouski qu'il insiste auprès du Ministre des Transports pour obtenir un contrat en faveur de la compagnie Rimouski Air Lines:**

J'ai besoin, au point de vue politique, que vous accordiez le contrat à Air-Rimouski, Limitée. En ce faisant, vous m'obligeriez beaucoup et vous m'aideriez dans la campagne qui est actuellement en cours.

**Mais il n'y a pas que les gestes spectaculaires qui comptent et doivent être exploités; même en rendant le plus petit service, il faut penser à l'influence sur le vote. Par exemple, en 1948, il s'occupe activement du cas d'un déserteur de la marine et il pousse un député à l'appuyer, car, dit-il, "[Madame T.] a promis que**



# ne se gagnent pas des prières"

toute sa famille et sa parenté ne t'oublieraient pas si tu réussissais à régler cette affaire. Il y a là une question d'une douzaine de votes". Et de tels exemples pourraient être multipliés à l'infini.

Tout cela constitue ce qu'on peut appeler la préparation lointaine des élections; pendant la campagne électorale, Brillant s'occupe aussi de la quête des votes. Il joue d'abord un grand rôle mais dans le choix des candidats: des conventions officielles ont lieu, mais les organisateurs et les délégués ont déjà été approchés. C'est pourquoi les futurs candidats sollicitent son appui et au besoin son intervention auprès des autorités supérieures du parti. D'ailleurs, même s'il ne fait pas le choix lui-même, Brillant aime rappeler les qualités d'un bon député à Ottawa: "Un sujet qui serait bilingue, qui aurait la personnalité, l'instruction et les aptitudes voulues, et cela dans le comté".

Comme organisateur en chef, Brillant a la haute main sur le financement des élections. Lui-même et ses compagnies fournissent à la caisse électorale:

J'ai liquidé le passif de l'élection, pour le Bas en souscrivant personnellement et en faisant souscrire la Compagnie de Transport du Bas St-Laurent, la Corporation de Téléphone et de Pouvoir de Québec et la Compagnie de Pouvoir du Bas St-Laurent.

Il reçoit de ses amis du monde de la finance des sommes à distribuer; par exemple, un industriel lui écrit:

Tu trouveras ci-inclus un chèque au montant de \$101.55 (...). Tant qu'à l'application du montant, si tu juges que Mont-Joli est plus utile que Trois-Pistoles, veuille le faire, mais peut-être d'ici la fin de la semaine, quand je serai de retour, si tu n'en as pas encore disposé et si Trois-Pistoles est dans le besoin, je te le dirai.

Les comptes d'élection lui sont acheminés et il doit s'occuper de les faire

payer; de même on lui adresse les rapports financiers. Il est vraiment le grand argentier libéral de la région.

Comme organisateur politique, il nous a assuré n'avoir qu'une méthode: rencontrer le plus d'électeurs possible de porte en porte. Mais elle est appuyée par les autres moyens traditionnels: les travaux d'élection et les promesses. A la veille des élections, Brillant insiste pour qu'on multiplie les travaux publics:

Comme tu as pu le réaliser, lors de la réunion des chefs du comté, il est d'une extrême importance que le ministre de la Voirie s'occupe de faire poser de l'asphalte dans les villages de St-Valérien, St-Anaclet, Ste-Luce, Luceville, St-Donat, St-Gabriel, St-Robert Bellarmin, Beauséjour, Ste-Odile et Pointe-au-Père. Veux-tu insister auprès de Monsieur Dansereau, afin que l'on accorde des contrats et que le travail recommandé s'effectue le plus vite possible. C'est urgent et, dans le comté de Rimouski, le résultat des élections dépend de la Voirie.

A chaque élection, il recommence de la même façon sa campagne pour les travaux. Bien plus, avec son système de services publics, Brillant est bien placé pour faire des promesses rentables; ses adversaires ne manquent pas de lui rappeler. Par exemple, en 1945, Alfred Dubé, député de l'Union Nationale, soutient dans un discours:

...deux paroisses avoisinantes de la ville de Rimouski, réclamaient depuis longtemps pour leurs villages respectifs un réseau électrique. Toujours est-il qu'au printemps de 1944 le Président de la Compagnie de Pouvoir du Bas St-Laurent avisa les intéressés de se procurer les poteaux nécessaires et les faire distribuer sur place. C'est ce qui fut fait. Alors, M. le Président, au cours du mois de juillet, les élections étant annoncées, il fallait agir, la Compagnie envoya sur les lieux une équipe de deux ou trois hommes à différents jours d'intervalle, pour désigner où chaque poteau devrait

être planté. (...) Il était évident qu'on voulait filer le temps. Pendant ce temps-là, les élections approchaient, mais on avait bien promis à ces gens qu'ils auraient la lumière électrique dans leurs maisons pour fêter la victoire du parti libéral le 8 août au soir.

Après la défaite libérale, les travaux cessent par manque de fil et de transformateur, "chose que la Compagnie devait certainement savoir avant le 8 août [2]"

Brillant fait-il appel à des moyens plus directement efficaces? Quelques documents le laisseraient supposer. Par exemple, le bilan des dépenses de la campagne provinciale de 1948 prouve qu'on a dépensé dans Rimouski \$775. pour la bière et \$400. pour la boisson sur un total de \$10,383.50. De même, Brillant reconnaît l'existence de "télégraphes", mais rien ne prouve qu'il s'en serve dans la région. Il nous reste cependant l'impression que pour lui tous les moyens sont bons pour gagner une élection.

Il ne faut donc pas se surprendre que Brillant passe pour organisateur politique exceptionnel. Déjà, en 1935, un inconnu vante "le talent de M. J.-A. Brillant, de Rimouski, organisateur en chef du district [qui] a su former bloc solide "en faveur de Taschereau [3]. Après le succès libéral aux élections fédérales de 1945, c'est un véritable concert d'éloges dont se fait l'écho un de ses collaborateurs:

Vous me permettrez bien de vous féliciter pour le grand succès personnel que vous avez remporté dans les comtés du Bas St-Laurent. Je vous assure que je ne ménagerai pas mes louanges à votre égard. Lors de mon passage chez vous, vous aviez fait allusion à votre enterrement politique. Je vous suggère de l'ajourner à une date aussi éloignée que possible.

Pendant cette période, on peut lui appliquer pour toute la région ce qu'un organisateur lui disait à propos d'un

groupe: "Je crois qu'il n'y en a pas d'autres que vous pour le tranquiliser, le faire travailler et voter pour Belzile avec sa troupe".

L'influence politique de Brillant et son succès proviennent aussi du fait qu'il a charge du "patronage" ou du moins qu'il le surveille.

A ses yeux, le "patronage" est une institution essentielle de notre système politique. C'est par lui que le député prouve qu'il travaille pour sa circonscription et qu'il s'intéresse à ses gens; sans lui le représentant du peuple n'est rien. Brillant dira même à un député de Rimouski: "Si tu n'as pas le patronage dans ton comté, ça ne sert à rien d'être député!". Il appartient donc au député de chaque circonscription d'exercer ce "patronage", mais, en tant qu'organisateur régional, Brillant est soit consulté régulièrement, soit demandé pour remplacer le député. Aussi, dans l'un ou l'autre cas, les gens s'adressent à lui parce qu'ils le considèrent le plus important dans le système du "patronage".

Ils n'ont pas tort, car les "bienfaits" des gouvernements passent par ses mains. "Au ministère des Travaux publics, écrit-il, il ne se fait rien sans qu'on me mette au courant, alors de son côté, cela va très bien". C'est d'ailleurs la même chose pour les autres ministères, mais surtout pour les Postes où il exerce une influence prépondérante sur le choix de l'emplacement des bureaux, l'adjudication des contrats de transport et la désignation des maîtres de postes.

Le "patronage" consiste également en toutes sortes d'interventions faites par Brillant auprès des gouvernements et de certains organismes. La forme varie beaucoup, allant d'une allusion discrète dans une conversation à une recommandation écrite ou même parfois à un véritable chantage. Je me borne à décrire les exemples les plus caractéristiques.

Le plus classique est celui du contrebandier qui s'est fait prendre à vendre de la boisson et qui demande l'intervention de Brillant pour s'en sortir. Celui-ci est ordinairement très prudent et se refuse le plus souvent. Il intervient cependant pour des individus qui perdent leurs fonctions à cause de la boisson; c'est ainsi qu'il fait écrire en faveur d'un cheminot de Mont-Joli:

Jules te demande et il insiste beaucoup pour que la décision soit retardée jusqu'à son retour de voyage alors qu'il pourra l'entretenir personnellement de cette affaire. Jules désire aussi que tu réinstalles X dans

ses fonctions, temporairement, jusqu'à ce que la décision soit rendue pour ne pas trop lui causer de dommage.

De la même façon, il intervient parfois pour régler à l'amiable des problèmes judiciaires d'organiseurs libéraux, tel celui qui a volé des rails et pour lequel Brillant écrit au Ministre des Transports:

Veux-tu demander à S... de régler cette affaire en dehors de la Cour. T... est notre chef à St-Esprit. Il admet son erreur et voudrait bien que son cas soit réglé à l'amiable. Il fait partie d'une très grande famille libérale et ces gens nous aident à toutes les occasions. Toute l'organisation libérale apprécierait qu'on se rende à la demande de T...

Brillant fait aussi jouer toute son influence pour obtenir faveurs ou positions qu'on demande par son intermédiaire. La ville de Matane désire \$10,000. de subvention pour un centre civique et le maire sollicite l'appui de Brillant. Voulant devenir maître de postes, un vétéran de Drummondville fait écrire par son frère:

(...) puisque c'est une position du gouvernement, il s'agit de tirer des ficelles. (...) Je suis convaincu qu'une recommandation de votre part auprès du Ministère des postes serait une grosse chance de succès pour obtenir un bon résultat.

Même demande d'un ami qui veut une position de fonctionnaire pour son fils:

Toutefois, je sais que si M. Brillant s'en donnait la peine et rencontrait qui de droit, il pourrait lui faire obtenir une position soit à l'Impôt sur le Revenu, soit à la Douane, soit ailleurs, enfin la première qui se présentera.

Quand il le peut, Brillant s'empresse de faire les recommandations demandées, surtout en faveur des libéraux; mais il se permet parfois d'appuyer même un adversaire politique. Pour les demandes auprès du gouvernement de l'Union Nationale, il intervient par l'intermédiaire de son ami Arthur Desjardins, de Matane:

Je t'inclus sous pli une lettre de R... qui est marié à une de mes cousines. Si tu vois le Premier Ministre (Duplessis), sans l'importuner, remet lui donc cette lettre et dis lui que ça me ferait bien plaisir s'il pouvait donner une promotion à R... C'est un brave garçon qui a les mêmes idées que toi.

Jusqu'en 1950, Brillant contrôle donc le "patronage" et les nominations et il les

fait servir à la préparation des élections. mais il ne faut pas oublier que le "patronage" lui sert d'instrument personnel et qu'il lui assure le pouvoir politique. Le parti libéral doit compter sur lui pour élire des députés et garder contact avec la population. Les gens qui le savent bien, s'adressent de préférence à lui pour acheminer leurs demandes vers le gouvernement ou pour protéger leurs intérêts de toute sorte. Plusieurs députés ne font pas le poids auprès de lui et n'osent rien entreprendre sans le consulter; bien souvent d'ailleurs ils ont été choisis par lui et élus grâce à son influence. Brillant se permet parfois de le leur rappeler vertement:

Pour l'amour du Bon Dieu, veux-tu me dire pourquoi tu te mêles dans cette affaire? Nous t'avons assez aidé, en temps et lieu, pour ne pas t'avoir de travers dans une chose qui ne doit pas t'intéresser.

Avec Gleason Belzile qu'il aime bien, le financier prend plutôt le ton paternel:

A part Rimouski, tu as accepté certaines responsabilités en ce qui concerne la région. Lorsque nous avons demandé de te nommer secrétaire parlementaire, nous avons dit aux autorités que la nomination aiderait énormément à consolider les positions du parti dans tout le Bas St-Laurent. (...) Je voudrais que tu arrives et que tu deviennes un jour, ministre à Ottawa! (...) Je suis peut-être plus ambitieux que toi, mais je crois que cette ambition est légitime et elle est dans l'intérêt de toute la région.

Il n'est donc pas surprenant que les députés consultent Brillant régulièrement. Mais malheur à ceux qui s'y opposent! Un ancien député, qui a mené une campagne contre la Compagnie de Pouvoir du Bas St-Laurent, est non seulement dénoncé auprès des autorités du parti libéral, mais il se plaint d'être oublié et même d'être persécuté. Ne s'agit-il pas de la réalisation de cette menace de Brillant à son propos: "En ce qui concerne X, j'aurai soin de lui en temps et lieu"?

Une semblable influence se fait sentir en politique municipale, au moins dans les grands centres. Pendant longtemps, le maire de Rimouski est soit un libéral comme le Dr L.-L. Moreault, soit un ami de Brillant comme Me Paul-Emile Gagnon. A Matane, le maire J.-A. Rouleau passe pour une créature du financier rimouskois: un de ses adversaires, candidat à l'échevinage en 1941, écrit dans une circulaire:

Si vous me faites confiance, je m'engage à lutter, durant les années qui vont suivre, contre ceux qui n'ont plus aucun scrupule et qui sacrifient les intérêts, ainsi que ceux du trust de l'électricité. La dictature extérieure que nous subissons depuis trop longtemps doit disparaître et nous prendrons les moyens de la faire disparaître. (...) malgré vos (Rouleau) nombreux voyages à Rimouski et l'appui du trust, vous ne réussirez pas à TROMPER LES CONTRIBUABLES.

Ces interventions s'expliquent facilement; elles découlent de sa conception de la politique qui, à ses yeux, est d'abord et avant tout une affaire devant rapporter comme toute bonne entreprise. C'est pourquoi Brillant insiste pour que l'argent dépensé par le gouvernement dans le Bas St-Laurent serve la cause du parti et des politiciens qui l'ont obtenu; de même il exige que le gouvernement fasse au bon moment des investissements en travaux et en faveurs dont la ristourne se traduise en votes favorables aux candidats libéraux. La

**publicité devrait elle-même être utilisée dans ce sens:**

Je vous prierais de noter l'importance que j'attache à ce que le public soit mis au courant des différentes lois dont il peut bénéficier et tirer avantage. Si pour ce faire, nous attendons le moment des élections, cela ne vaut rien. Il me semble que le public doit être fait avant et encore par quelqu'un qui s'y connaisse.

De même, il attache beaucoup d'importance à l'organisation du parti, à son efficacité, au portrait qu'on doit en présenter au public: "Une publicité efficace devrait souligner l'habileté, l'intégrité et le sens du travail de nos chefs actuels. Elle devrait faire connaître les projets de notre parti pour faire du Canada un pays plus grand et plus prospère". Aussi souscrit-il chaudement à cette remarque de C.D. Howe qui traduit exactement ses idées: "Après tout, la politique est une affaire comme n'importe quelle autre et doit être laissée entre les mains des hommes d'affaires". C'est ce qu'il essaie de réaliser dans sa

région où il surveille l'efficacité du parti et aide les députés à obtenir le plus possible pour leurs commettants.

Par cette conception politique et l'action qu'il joue dans les élections et le contrôle du "patronage", Brillant s'apparente à un "boss" politique américain. Dans un système politique différent, il en a à la fois les méthodes et l'influence. Les simples gens qui lui écrivent le reconnaissent en des termes peu nuancés: "Ne valez-vous pas au point de vue influence plusieurs députés ensemble et même des ministres?", lui assure un ancien député en 1946, et un autre correspondant renchérit en 1949: "Ce n'est pas un habitant comme Godbout qu'on aurait dû avoir mais un homme d'affaires comme vous pour diriger le parti libéral à la victoire qui eut été certaine". N'est-ce pas le meilleur compliment à faire à un organisateur d'élection?

Nive Voisine  
Département d'Histoire  
Université laval  
Québec

#### Références:

- [1] Toutes les citations sont tirées des dossiers et de la correspondance politique des Archives de la famille Brillant.
- [2] "Discours de M. Alfred Dubé, M.A.L....", Le Progrès du Golfe, 20 avril 1945.
- [3] "Et pourquoi pas?" Ibid., 29 nov. 1935.

## LE TOURISME DANS LE BAS-DU-FLEUVE

### "Rimouski, N.-D. du Sacré-Coeur"

Aux touristes,

Désirez-vous trouver à pleins poumons cet air qui reconforte, et qui rend une jeunesse nouvelle au coeur du défaillant? Si oui, venez ici passer la belle saison d'été où l'air est toujours pur et embaumé.

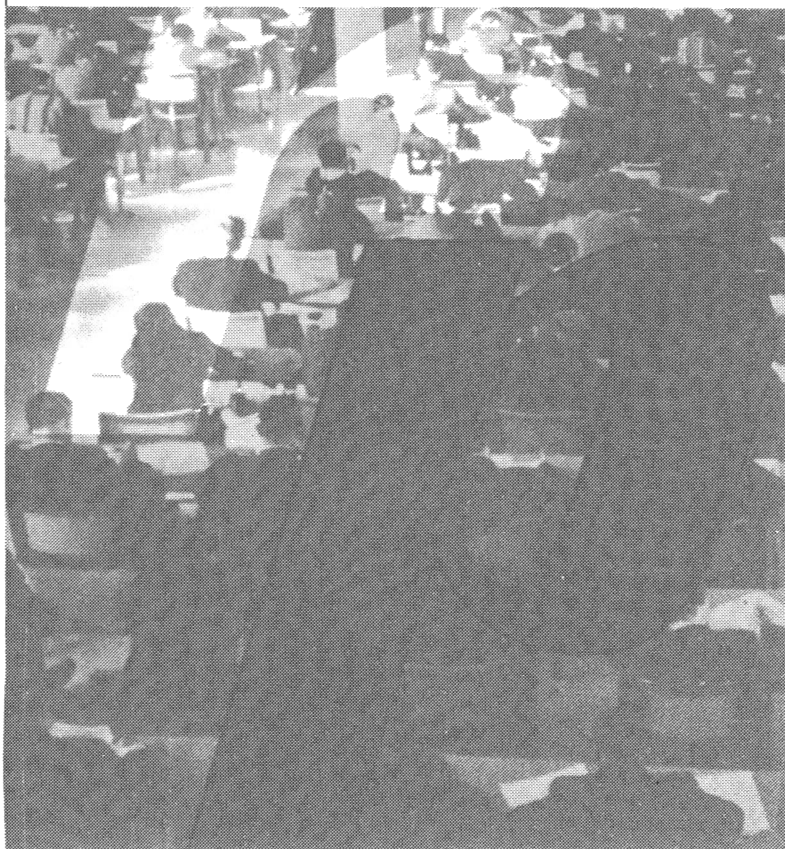
Cette paroisse de N.-D. du Sacré-Coeur, quoique d'érection nouvelle, possède déjà tous les avantages d'une ancienne paroisse: un curé résident, un bureau de poste, un arrêt des chars, de cette belle voie de l'intercolonial.

Cette paroisse sise sur un des plus beaux sites du monde entier, Rimouski et le Bic, sur les bords enchanteurs de notre majestueux St-Laurent, présente à l'étranger tous les agréments possibles et désirés. Endroits de bain, de chasse et de pêche de toutes espèces. Lieux de promenades variées; l'Isle St-Barnabé, célèbre par son hermite Toussaint Cartier, la Pointe-au-Père, l'Îlet au Massacre, l'Isle du Bic, le Biquet, le Cap-Enragé, l'Île Brûlée, le Cap à l'Original, etc., etc.

Il y a déjà dans cette paroisse un hôtel bien organisé pour les étrangers, et on y trouve une excellente pension à des prix très-réduits, c'est dame Georges Voyer, déjà bien connue du public, qui tient cette maison. Elle sollicite respectueusement une courte visite des dames et messieurs étrangers.

# ***rapport parent***

*rapport de la Commission royale d'enquête sur  
l'enseignement dans la province de Québec.*



Le Rapport Parent a été à l'origine d'une quantité de réformes dans le domaine de l'éducation, lesquelles n'ont malheureusement pas toujours laissé à l'Histoire sa place dans le profil de chacun des étudiants du secondaire, au deuxième cycle (secondaire 111, 1V, V).

# L'histoire nationale ... obligatoire au secondaire ?

"Les historiens ont des responsabilités non seulement envers les nations, les dogmes ou credos, mais envers la vérité et l'Humanité." [1]

"L'ignorance du passé ne se borne pas à nuire à la connaissance du présent; elle compromet, dans le présent, l'action même." [2]

Le Rapport Parent a été à l'origine d'une quantité de réformes dans le domaine de l'éducation, lesquelles n'ont malheureusement pas toujours laissé à l'Histoire sa place dans le profil de chacun des étudiants du secondaire, au deuxième cycle [secondaire III, IV,V]. Depuis quelques années de nombreux étudiants ont réussi à passer à travers toute leur scolarité sans avoir vécu l'expérience d'un cours d'histoire nationale. Depuis au moins trois ans, divers groupes intéressés à l'enseignement de l'Histoire se sont faits pressants auprès du Ministère de l'Éducation. Tous et chacun ont inventorié des problèmes et des solutions qui visaient à redonner à l'Histoire la place à laquelle elle a droit dans la formation "intégrale" des étudiants, telle que le désirait, de prime abord, le Rapport Parent.

La situation faite à l'Histoire à l'intérieur du programme institutionnel n'allait pas tarder à se détériorer. En effet, les groupes-élèves inscrits à un programme d'histoire nationale, n'ont cessé de diminuer au profit des autres options offertes à l'intérieur d'un programme dit "polyvalent": musique, arts plastiques, dactylographie, géographie, sciences, pour n'en énumérer que quelques-unes. De plus, le climat général favorisait une formation en sciences et en mathématiques. On a tenté de remplacer la rigidité des programmes d'antan par une flexibilité si grande que même un étudiant sérieux a de la difficulté à s'y retrouver. L'ensemble favorisa un climat nettement défavorable aux sciences humaines en général, et plus particulièrement à l'Histoire.

Les autorités pédagogiques de plusieurs régionales ont exigé que les étudiants s'inscrivent obligatoirement à un des deux programmes de sciences humaines pour obtenir le diplôme de secondaire V. Pour des raisons difficilement mesurables, la géographie nationale y gagna de nombreux effectifs. Par exemple, à la Polyvalente Paul-Hubert de Rimouski, nous comptons cette année trente groupes-élèves inscrits en géographie nationale et quatre groupes en histoire nationale, à raison d'une moyenne de 30 élèves par groupe. Pourquoi? Les réponses sont nombreuses, mais toujours insatisfaisantes: les élèves préfèrent la géographie parce que c'est plus facile? parce qu'ils ont été plus ou moins bien informés? parce qu'ils ont subi l'influence d'un climat social apolitique? parce qu'il fallait bien s'inscrire à l'une des deux sciences humaines?...

Quelles qu'en soient les raisons, l'Histoire dut subir les contre-coups de ce choix étudiant et, par voie de conséquence, les professeurs qui s'étaient spécialisés en fonction de cet enseignement.

L'année 1974 fut fertile en rapports et en recommandations à différents niveaux: ministère de l'Éducation et autorités pédagogiques des Régionales, en particulier. Quelques régionales ont accepté d'inscrire à leur programme l'histoire et la géographie nationales dès septembre 1974. Mais dans la majorité des cas, on consultait. Dans notre région, par exemple, les professeurs ont exigé l'application de l'histoire et de la géographie obligatoires. De nombreux problèmes d'ordre administratif et idéologique furent soulevés par nos administrateurs, mais en général, aucune décision ne fut prise avant la réception de la directive du Ministère, et je cite:

"A compter de la prochaine année scolaire et jusqu'à nouvel avis, les élèves seront tenus de s'inscrire à un cours d'histoire nationale [histoire de la

Nouvelle-France, du Canada et du Québec, code 305-412] et, si possible, de géographie nationale [géographie du Canada et du Québec, code 300-412] en 3e, 4e ou 5e secondaire. Cependant, pour l'année 1975-76, les élèves inscrits à un programme de formation professionnelle au niveau de 4e ou de 5e secondaire et les élèves de 5e secondaire dont le profil est déjà déterminé par leur orientation vers des études collégiales pourront être exemptés. Les commissions scolaires recevront, dans les meilleurs délais, la nouvelle version de la directive 08-00-12 de même qu'une lettre d'information concernant la révision des programmes, et plus particulièrement des programmes de sciences humaines." [3]

C'est à la lumière de cette décision du Ministère que nous devons la nouvelle attitude des autorités pédagogiques des Régionales: l'histoire nationale sera dorénavant obligatoire. Le premier moment d'euphorie passé, il nous faut être conscients des responsabilités qui incombent à ceux qui croient en l'histoire et à son enseignement, être conscients des multiples difficultés que nous allons rencontrer dès la rentrée, en septembre 1975.

En effet, les groupes-élèves vont augmenter considérablement et le besoin de professeurs qualifiés d'autant. Quel sera le choix de nos administrateurs? Peut-on admettre que la bonne volonté des enseignants qui se chargeront de ce cours sera équivalente à la préparation spécifique des autres? Nous ne pouvons pas nous permettre de revenir en arrière: l'histoire ne doit plus être une histoire "manuel bien suivi et bien mémorisé". Y aura-t-il, comme le laisse entendre la note du ministère, une réforme du programme par la voie d'une consultation sérieuse auprès des professeurs déjà engagés dans l'enseignement de l'histoire nationale? Serons-nous débordés par l'aspect quantitatif des étudiants? Aurons-nous le temps de nous pencher sur le véritable rôle de l'histoire dans la formation de ces étudiants?

Nous avons trois ans pour appliquer la nouvelle politique si on tient compte des étudiants qui commenceront leur secondaire III en septembre 1975. Allons-nous permettre à toute la masse étudiante de s'inscrire en histoire nationale dès septembre 1975? Peut-être devrions-nous planifier en fonction de la qualité et de la continuité. De la sorte on s'assurerait la préparation de programmes mieux équilibrés et une meilleure compréhension de part et d'autre. Je ne suis pas inconsciente des contingences administratives, mais devons-nous leur sacrifier un juste et bon retour à l'enseignement obligatoire de l'histoire dans nos écoles?

Les enseignants qui s'adonneront à l'histoire devront être conscients, qu'au

secondaire, ce n'est pas la quantité qui compte, mais la qualité: éveiller la curiosité d'un étudiant, l'amener à s'intéresser aux problèmes contemporains, lui apprendre une méthode de pensée et de travail, stimuler son esprit d'analyse, d'observation critique, son imagination, son jugement, lui apprendre à se méfier des généralisations hâtives, favoriser une démarche personnelle de recherche, voilà ce qui est important. L'ossature, ce sont les événements de l'histoire de son pays, de sa province, de sa ville, mais ce n'est qu'un point de départ, non une finalité. "C'est ainsi que l'histoire devient porteuse d'enseignement et qu'elle sert considérablement à la formation de l'individu." [4]

Ces quelques réflexions doivent nous garder en état d'alerte. Quelles seront les attitudes les plus positives à prendre? La partie n'est gagnée qu'en partie. Il faut craindre de voir les étudiants s'inscrire à une option obligatoire "pour se débarrasser". Il ne faut donc pas se leurrer. Beaucoup reste à faire et ce sera pour chacun des intéressés à l'histoire un devoir de participer à sa réintégration à l'intérieur du programme des écoles secondaires.

Louise Sauvageau-Lelièvre,  
professeur  
Ecole polyvalente Paul-Hubert,  
Rimouski.

1. Hans Kohn, Reflexions on Modern History, New-York, 1963
2. Marc Bloch, Apologie pour l'histoire ou Métier d'historien, Paris, 1967.
3. Ministère de l'Education, Mme K. Francoeur-Hendriks, Message no. 4, le 16 janvier 1975
4. Ministère de l'Education, Plan d'études Histoire 41, Québec, 1970, p. 4

## ON S'ABONNE A "LA REVUE D'HISTOIRE DU BAS SAINT-LAURENT"

aux tarifs annuels suivants (trois numéros):

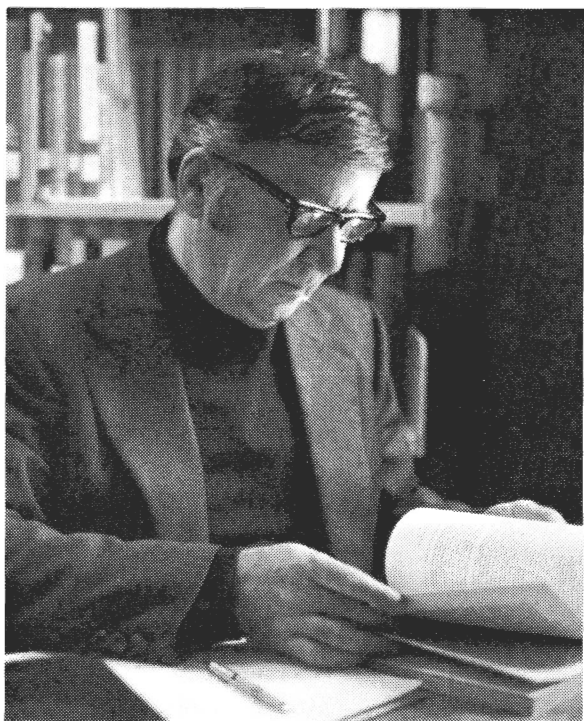
régulier ou travailleur	\$5.00
étudiant	\$3.00
institution	\$6.00
de soutien	\$25.00
à vie	\$100.00

Nom et prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

régulier ( ) étudiant ( ) institution ( ) de soutien ( ) à vie ( )

Envoyez votre chèque ou mandat postal libellé à l'ordre de  
LA REVUE D'HISTOIRE DU BAS SAINT-LAURENT,  
Collège de Rimouski, 60 ouest, de l'Evêché  
Rimouski, P.Q.



#### JANVIER 1975

- Les éditions du Cerf à Paris annoncent la publication, au cours de l'année qui commence, d'un ouvrage de monsieur Robert Michaud, professeur d'Écritures Saintes à l'UQAR. Cet ouvrage s'intitule **les Patriarches, Histoire et Théologie**. Monsieur Michaud travaille actuellement sur un autre manuscrit, fruit de recherches menées depuis plusieurs années.



#### NOVEMBRE 1974

- Election à la mairie de Rimouski. Réélection de monsieur Claude St-Hilaire, député provincial. Son seul adversaire était monsieur Eudore Allard, député fédéral du comté de Rimouski.



#### NOVEMBRE 1974

- Début de la construction du laboratoire d'océanologie de l'Institut National de la Recherche Scientifique (INRS) sur le campus de l'Université du Québec à Rimouski. Cette construction est un premier pas vers la décentralisation des pôles de recherches au Québec.

“Mesdames et Messieurs, ce n'est pas le talent qui nous manque, ni le poisson non plus. Il n'y a pas de doute qu'avec plus de capital, plus de monde et surtout plus d'organisation, nous saurions tirer des mers où baigne notre belle région, des poissons frétilants qui seraient vite convertis en millions dont la race a tant besoin pour développer les richesses de son sol”.

- M. Joseph Versailles, au Séminaire de Rimouski, le 30 janvier 1922. [**Progrès du Golfe**, 3 février 1922].